



LA MÉTÉO: NUAGEUX AVEC AVERSES.
MAXIMUM AUJOURD'HUI: 25°.
DEMAIN: DÉGAGEMENT, PLUS FRAIS.
DÉTAILS PAGE A 2

Sears

Vente d'entrepôt
En vigueur jusqu'au 14 juillet

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50cents

LE SONDAGE A ÉTÉ RÉALISÉ AU LENDEMAIN DE L'ÉLECTION DE TURNER

Gallup accorde une priorité de onze points aux libéraux

■ OTTAWA — Le Parti libéral du Canada a accru son avance sur le parti de M. Brian

Mulroney au cours du mois de juin et il reçoit l'appui de près de la moitié des électeurs, selon un sondage réalisé par la firme Gallup. Les résultats ont été dévoilés hier soir.

Les libéraux recueillent maintenant 49 p. cent de la faveur populaire comparativement à 38 p. cent pour le Parti conservateur. Ces résultats ne manqueront pas d'entretenir les rumeurs de plus en plus pressantes selon lesquelles le nouveau chef libéral

déclenchera des élections pour le début septembre. Les néo-démocrates continuent de recevoir peu d'appuis dans l'électorat. Ils se maintiennent à onze p. cent des intentions de vote.

Le sondage Gallup a été réalisé du 21 au 23 juin, quelques jours après l'élection de M. John Turner à la direction du PLC. Le congrès libéral a permis à ce parti de faire un gain de trois points

En mai dernier, le PLC obtenait 46 p. cent de la faveur populaire et le PC, 40 p. cent. Le Parti libéral connaît actuellement une plus grande popularité que lors des élections de février GALLUP en A 2

Turner verra la reine demain

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. John Turner, doit quitter Ottawa à 8 h ce matin pour Londres afin de rencontrer, demain, la reine Elizabeth et tenter de la convaincre de venir au Canada même si des élections étaient déclenchées cet été.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Dans un communiqué émis tard hier soir, le bureau du premier ministre a fait savoir que M. Turner aura un entretien avec la reine demain et qu'il reviendra au pays dimanche.

voir REINE en A 2

Le taux de base à 13,5%

■ En dépit de nouveaux efforts effectués hier pour soutenir le dollar canadien, il ne semble pas que la Banque centrale ait l'intention de s'opposer coûte que coûte à la chute du dollar.

La situation actuelle, qui ne semble pas inquiéter outre mesure le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, peut se résumer pour l'instant de la façon suivante:

- le dollar canadien a clôturé en hausse de 2-25 à 75,36 cents US;
- le gouvernement fédéral a utilisé dans le seul mois de juin plus de 20 p. cent de ses réserves de change, dans l'unique objectif de soutenir le cours du dollar canadien, ou, plus exactement, de l'empêcher de descendre encore plus bas;
- pour la deuxième fois en une semaine, les banques à charte

voir TAUX en A 2

LE 60^e RENDEZ-VOUS



Les deux meilleures joueuses de tennis au monde, les Américaines Chris Evert-Lloyd (à gauche) et Martina Navratilova (à droite) seront face à face pour la 60^e fois depuis 1973, demain, à l'occasion de la finale du simple des championnats de Wimbledon. Chris Evert-Lloyd a remporté 30 des 59 affrontements précédents mais Navratilova s'est adjugée les 11 derniers matches depuis 1982.

photoslaser UPC

page 5 (tabloïd sport)

Gary Carter: le seul Expo choisi par les amateurs

Les Astros gagnent le premier des cinq matches 2 à 1

pages 2 à 4 (tabloïd sport)

SOMMAIRE

Annouces classées
B 5, B 10, B 11, C 7 à C 10
Arts et spectacles C 1 à C 6
— Horaires B 6
Centenaire A 8
Décès, naissances, etc C 11
Économie B 1 à B 5
Êtes-vous observateur? B 11
FEUILLETON B 11
Horoscope C 8
Le monde A 9
Mots croisés C 10
« Mot mystère » C 9
Quoi faire aujourd'hui B 6
Télévision C 3
Tribune libre A 7
Votre pelouse A 2
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 10, 11
Mots croisés 14

EN PRÉVISION DE LA VISITE DE JEAN-PAUL II

Une pétition invite les femmes à renier leur foi en l'Église

■ Une pétition circule présentement au sein de pas moins de 300 groupes, associations et mouvements féminins et féministes, par laquelle les signataires

II d'une protestation formelle contre les positions de l'Église en matière de contraception, d'avortement, de divorce, d'orientation sexuelle et de participation féminine à la hiérarchie ecclésiastique.

de cette pétition dont LA PRESSE a obtenu copie et qui a été adressée la semaine dernière aux regroupements féminins inscrits au répertoire d'organismes du Conseil du statut de la Femme du Québec.

- condamnés par la religion catholique;
- 2) que 25 000 femmes choisissent d'avorter;
 - 3) que 25 000 femmes choisissent de se faire stériliser;
 - 4) que les adolescentes ont leurs premières relations sexuelles vers 16 ans;
 - 5) que des milliers de femmes sont lesbiennes;

HUGUETTE ROBERGE
res apostasient l'Église catholique.

Ce geste veut marquer la visite prochaine du pape Jean-Paul

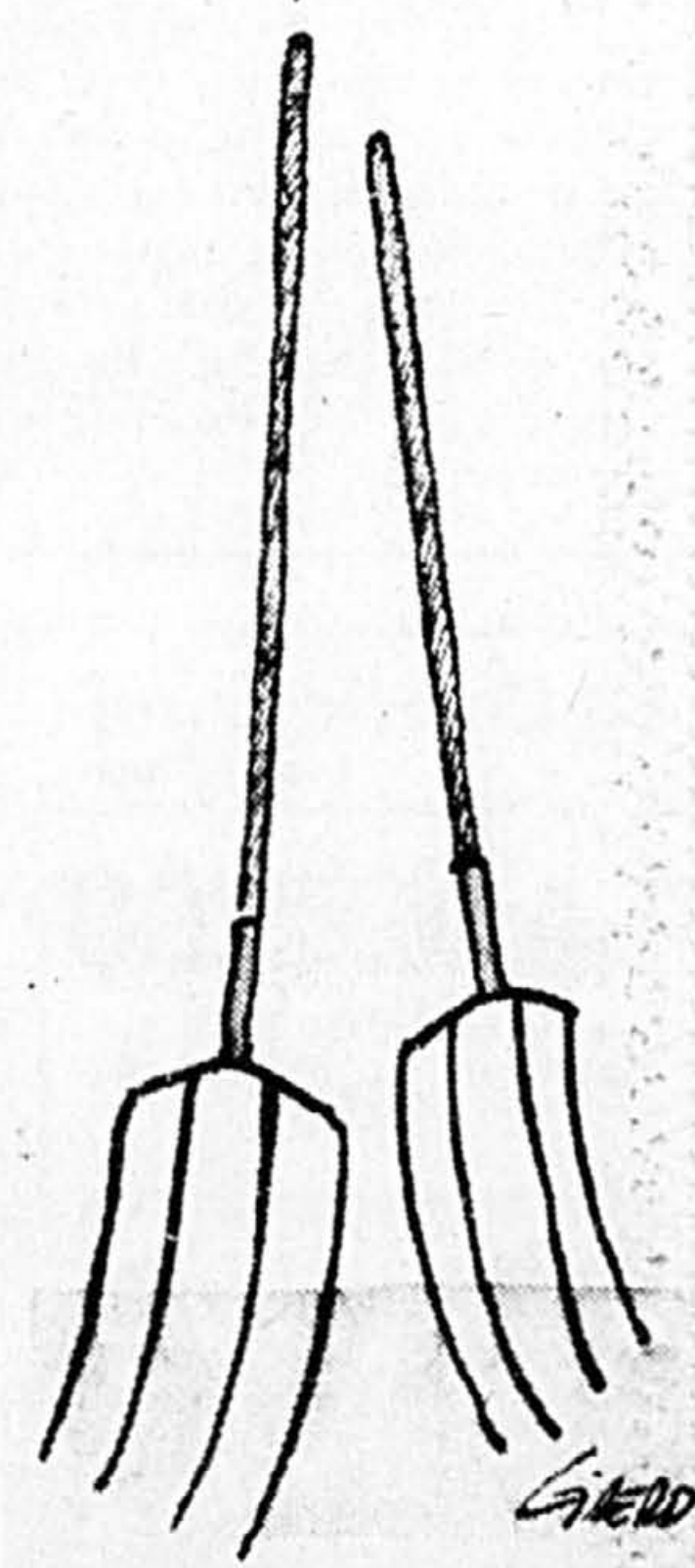
C'est un collectif de quatre femmes, membres des ateliers d'information et d'éducation du Centre de santé des femmes de Montréal, qui a pris l'initiative

En préambule, la pétition souligne qu'en 1984 au Québec:

- 1) des milliers de femmes utilisent des contraceptifs efficaces

voir PÉTITION en A 2

ON A DÉPOSÉ LES ARMES À L'HÔTEL DE VILLE DE LAVAL.



DÉPÔT GARANTI TRUST GENERAL

10 1/2%
90 - 175 JOURS
INTÉRÊT À L'ÉCHÉANCE

DOUBLEMENT AVANTAGEUX
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT

SUCCURSALES
Mtl University: 1 100, University, 871-7200
Mtl Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Ville Mont-Royal Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS
Mtl Ahuntsic: 382-8000
Laval Chomedey 587-6780
St-Hubert: 462-1880 Granby: 378-8461

13 3/4% (5 ans) 13 1/2% (3 ans) 12 5/8% (15 mois)
Intérêt annuel Intérêt annuel Intérêt à l'échéance

TAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

ont dû, sous la pression de la Banque centrale, relever d'un demi-point de pourcentage leur taux d'intérêt de base, le portant à 13 1/2 p. cent;

■ même si le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait un bond de 12,36 à 12,76 p. cent, M. Lalonde affirme que notre économie demeure solide et que la situation n'est pas critique.

La diminution d'environ \$787,1 millions des devises étrangères du gouvernement fédéral encourue le mois dernier signifie, pour certains analystes, qu'au rythme d'intervention de juin, les réserves disponibles, qui ne totalisent que \$2,88 milliards, seraient totalement épuisées avant quatre mois.

Depuis le début de l'année, le gouvernement a dépensé \$2,5 milliards sur les marchés des changes pour soutenir le dollar canadien, dont \$1,16 milliard avait été emprunté.

Toutefois, le ministre des Finances déclare qu'il n'est pas inquiet puisque, outre les \$2,88 milliards en devises américaines qui restent dans le fonds de réserve, le gouvernement pourrait utiliser un crédit d'environ \$7,5 milliards US pour le renflouer si le besoin s'en faisait sentir.

Le rôle principal de ces disponibilités de change est d'offrir à Ottawa une protection contre les fluctuations du cours de la monnaie nationale. Le marché des changes est organisé au Canada par les grandes banques à charte, qui, d'une part, y achètent des dollars américains sur l'ordre de leurs clients importateurs, et, de l'autre, y vendent des dollars américains pour le compte de leurs clients exportateurs.

Ainsi, si la valeur des exportations dépasse celle des importations, il y a plus de dollars américains à vendre qu'à acheter, ce qui fait baisser leur cours: dans de telles circonstances, la Banque centrale peut

juger bon d'en acheter pour constituer des réserves en prévision des mauvais jours, où elle les revendrait pour soutenir le dollar canadien, comme elle le fait présentement.

Malgré tout, ces interventions n'ont pas atteint, en juin, l'ampleur de celles qui avaient marqué la mi-82 où, en un mois, la Banque centrale avait dû emprunter \$2,35 milliards pour renflouer ses réserves, et les dépenses en presque totalité dans le même laps de temps.

Un autre signe qui laisse entrevoir que la Banque centrale n'a pas l'intention de s'opposer coûte que coûte à la chute du dollar canadien, même si elle tente de l'enrayer, apparaît dans sa politique financière: alors qu'en 1982, elle avait propulsé les taux d'intérêt à cinq points de pourcentage au-dessus des taux américains pour attirer les capitaux étrangers, elle a laissé jusqu'à maintenant le loyer de l'argent à la parité avec celui de Wall Street.

Cette modération dans ces deux champs d'intercession — taux d'intérêt et marchés des changes — peut s'expliquer par plusieurs facteurs conjoncturels, dont le premier est d'ordre essentiellement politique: dans une année électorale, monter les taux d'intérêt serait mal vu des électeurs. D'autre part, certains analystes se disent persuadés que la hausse exagérée du dollar américain par rapport à toutes les autres monnaies revêt un caractère artificiel et que tôt ou tard, il redescendra pour se fixer à un niveau intermédiaire.

Il n'en reste pas moins que la hausse d'un demi-point des taux d'intérêt de base des banques à charte consécutive à l'intervention de la Banque centrale implique que les autres niveaux du coût de l'argent sont appelés à suivre. Ainsi, il faut s'attendre, dans les jours qui suivent, à ce que le taux des prêts aux consommateurs passe de 14 1/2 à 15 p. cent. Inversement, les dépôts bancaires seront mieux rémunérés dans une proportion similaire.

LA TUTELLE AU 144

Jean-Claude Sureau promet de créer un pouvoir parallèle

■ Les tuteurs gouvernementaux qui ont destitué mercredi Jean-Claude Sureau — il sera remplacé d'ici un mois — et les dirigeants syndicaux du local 144, pour tenter d'apaiser le climat dans la construction, ont peut-être, sans le vouloir, ravivé les craintes d'un été chaud dans ce secteur.

GEORGES LAMON

Hier midi, au cours d'une conférence de presse, Jean-Claude Sureau, gérant d'affaires du local 144, flanqué des dirigeants syndicaux, a soutenu que la décision des tuteurs Gérard Beaudry et Claude Filion ne faisait qu'ouvrir la porte au « pouvoir parallèle » qui existait auparavant. Il ne reconnaît aux tuteurs aucun droit.

« Nous allons encore combattre cette tutelle pendant des années, a dit M. Sureau en défiant les tuteurs. Jamais nous n'accepterons la tutelle de l'incompétence. Les tuteurs gouvernementaux ont utilisé les incidents de la raffinerie Pétro-Canada pour cacher une décision politique, pour tenter d'éliminer le 144. On se sert d'arguments sans valeur pour rejeter le blâme sur les dirigeants du local 144. »

Congédiement: valeur morale

Dans son esprit, le congédiement par la tutelle n'a aucune valeur morale.

« Je me demande si M. Beaudry ne cherche pas un job de tuteur à vie », a déclaré M. Sureau.

Il a révélé que le local contestera d'abord la tutelle devant les tribunaux parce que, à son avis, « elle est ultra vires et donne trop de pouvoirs à un homme ». Par la suite, c'est la Loi de la tutelle qu'on contestera peut-être devant les tribunaux.

Le « fils syndical » d'André Desjardins a été assez clair sur son avenir et celui du local 144. Non seulement a-t-il annoncé son intention, hier, de rencontrer les



Jean-Claude Sureau

Photo Jean Goupil, LA PRESSE

dirigeants des syndicats régionaux, mais aussi la base qu'il a élu avec une majorité de 80 p. cent (1 945 votes sur une possibilité de 4 100 électeurs), voici un an

Consultation des membres

« Je vais consulter les membres (même si la Loi de la tutelle le lui interdit), a-t-il lancé, sûr de lui. J'ai l'impression d'avoir toujours l'appui de la base. Il importe pour moi de savoir si effectivement les membres sont prêts à supporter toute action et, aussi, à en subir les conséquences éventuelles. La décision leur appartiendra. S'il y a des actions à prendre, elles seront concertées. S'il y a une bataille à faire, nous la ferons ensemble. »

M. Sureau a bien sûr réfuté catégoriquement les accusations d'intimidation, de menaces et de violence que portent contre lui les tuteurs à la suite du conflit de travail à la raffinerie Pétro-Canada.

« Je ne dis pas que des membres n'ont rien fait, a-t-il admis, mais, de ma part, il n'y a jamais eu d'intimidation, de menaces ni de violence. S'il y a eu des menaces physiques, nous n'en sommes pas responsables; nous n'étions

pas le seul corps de métiers sur ce chantier. Nous n'avions d'ailleurs aucun intérêt à agir ainsi, d'autant moins que la levée de la tutelle s'en venait. »

Aucune accusation contre lui

Le dauphin d'André Desjardins a d'autre part affirmé que depuis les incidents à la raffinerie Pétro-Canada, il n'avait ni reçu la visite de policiers ni subi leur interrogatoire. D'ailleurs, a-t-il souligné, aucune poursuite civile n'a été intentée par Pétro-Canada ni contre lui ni contre le local 144. Quant à la surveillance électronique dont il serait éventuellement l'objet, Jean-Claude Sureau a admis n'en avoir jamais été avisé par écrit par le ministère de la Justice, comme le veut la Loi.

« On le sait qu'on est surveillé 24 heures par jour, a-t-il admis sans étonnement. Moi, ça ne me fait rien, ça ne me dérange pas. Je sais depuis un mois et demi qu'on est surveillé. Il n'y a pas que la police qui peut surveiller, nous aussi nous pouvons le faire. »

L'ombre de Dédé Desjardins

Pourquoi André Desjardins a-t-il négocié avec Pétro-Canada au nom du local 144? a-t-on encore demandé à M. Sureau. A son avis, non seulement André Desjardins est-il toujours membre du 144, mais il connaît tout le monde, puisqu'il a travaillé énormément pour les gens de la construction.

« Il a peut-être été celui qui a rapproché les parties, a soutenu M. Sureau. Il a un bagage d'expérience important dans la construction et ce ne sera pas Gérard Beaudry qui m'empêchera de lui parler, a-t-il conclu. Jamais on ne fera défigurer André Desjardins. »

EN 1984

La CTCUM transportera 55 millions de voyageurs de plus que prévu

■ La C.T.C.U.M. avait prévu transporter, en 1984, 328 millions de voyageurs. Or, par suite d'une étude réalisée par le groupe multidisciplinaire de recherches sociales Multi-Reso, elle apprend que le nombre de passagers atteindrait 383 millions, soit une augmentation de 55 millions.

Cette recherche du groupe Multi-Reso visait à préciser la fréquence hebdomadaire et les périodes d'utilisation de la carte autobus-méto (CAM) de même que le profil de l'utilisateur.

Lors de son introduction en avril 1980, le taux d'utilisation de la CAM avait été établi à 50 déplacements par mois, c'est-à-dire 11,53 déplacements par semaine. L'étude de Multi-Reso, qui a été effectuée selon une méthodologie scientifique, démontre que

les détenteurs de la CAM effectuent en moyenne 15,03 déplacements par semaine, soit une moyenne mensuelle de 65,38 déplacements.

Les détenteurs de la CAM à tarif adulte (\$24 par mois) effectuent 14,56 déplacements par semaine, soit 63,34 déplacements par mois. Les détenteurs d'une CAM à tarif réduit (\$9,25 par mois) effectuent 14,56 déplacements par semaine, soit 70,99 déplacements par mois.

Les personnes âgées (65 ans et plus) qui détiennent une CAM à tarif réduit l'utilisent en moyenne 16,9 fois par semaine, soit 73,2 par mois, ce qui constitue le plus fort taux d'utilisation révélé par cette étude. Quant aux étudiants détenteurs d'une CAM à tarif réduit, ils l'utilisent 16,2 fois par semaine, soit 70,2 fois par mois.

GALLUP

SUITE DE LA PAGE A 1

1980. Au moment des élections générales, avec 44 p. cent des intentions, ils devançaient les conservateurs par douze points.

Il faut remonter jusqu'à l'année 1982 pour voir le Parti conservateur sous la barre des 40 p. cent dans l'électorat. L'an dernier, le congrès au leadership qui a élu M. Mulroney, avait permis aux conservateurs de faire un gain de cinq points chez les électeurs et les avait propulsés loin en tête. Le PC recueillait alors 55 p. cent des votes et les libéraux, 27 p. cent.

Sur une base régionale, le Parti libéral reçoit aujourd'hui les deux tiers des appuis dans la province de Québec, la moitié

des intentions de votes en Ontario et le tiers de la faveur populaire dans l'Ouest, où les conservateurs dominent toujours largement.

En juin dernier, le nombre d'indécis atteignait 28 p. cent, une baisse légère par rapport aux 32 p. cent du mois de mai.

Les enquêteurs de Gallup ont interrogé 1 025 personnes de plus de 18 ans à domicile.

En un an, les libéraux ont renversé complètement la vapeur.

Alors qu'ils traînaient par 28 points il y a douze mois, ils sont en avance de onze points aujourd'hui. On comprend M. Turner d'aller trouver la reine pour lui dire que des élections seront vraisemblablement déclenchées cet été et qu'il faudra peut-être qu'elle remette sa visite au Canada.

Votre pelouse aujourd'hui

LA PRESSE publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) des recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses.

Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

	Adresses		Adresses	
	Paires	Imp.	Paires	Imp.
Acton Vale	NR	NR	Pincourt	NR X
Belœil	X	NR	Pointe-Culmet	NR NR
Candiac	NR	X	Pointe-du-Moulin	NR X
Contrecoeur	NR	NR	Ste-Agathe-des-Monts	NR NR
Cowansville	NR	X	St-Basile-le-Grand	X X
Deux-Montagnes	X	NR	Ste-Catherine	NR X
Granby	NR	X	St-Constant	NR X
Grande-Île	NR	NR	St-Eustache	X NR
Ile-Perrot	NR	X	St-Jean-sur-le-Richelieu	NR NR
Lachenaie	X	X	St-Jovite	X NR
Laval	NR	NR	St-Louis-de-Terbonne	X X
Le Gardeur	X	NR	Ste-Madeleine	X NR
Marieville	NR	NR	Ste-Marthe-sur-le-lac	NR NR
Mascouche	X	X	St-Mathias	NR X
McMasterville	X	NR	Ste-Thérèse	NR X
Mirabel	X	NR	Terrasse-Vaudreuil	NR X
Mont-St-Hilaire	X	NR	Terrebonne	1 1
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	NR	X	Vaudreuil	NR X
Oterburn Park	X	NR		

Légende: Interdiction (X) Arrosage de 1h recommandé (1)
Arrosage non recommandé (NR) Arrosage de 2h recommandé (2)

CONSEIL DU JOUR

Il existe sur le marché de nombreuses marques d'engrais à pelouse. Au printemps, il est préférable de choisir un engrais dont l'azote est sous une forme lentement disponible. Les formules les plus courantes sont les suivantes: 18-6-9, 20-10-15, 14-4-8. À l'automne, pour favoriser l'hivernement de la pelouse, un engrais à faible teneur en azote s'avèrera plus approprié (5-10-15, 6-12-24, 4-9-15, etc.). Dans les deux cas, les taux d'application recommandés par le fabricant devront être suivis pour obtenir un rendement optimal.

La Quotidienne	à trois chiffres	à quatre chiffres
Tirage d'hier	263	6382

LA MÉTÉO

DATE: vendredi 6 juillet 1984
AUJOURD'HUI: Min: 18 Max: 25
NUAGEUX ET AVERSES



DEMAIN: DÉGAGEMENT ET PLUS FRAIS

Québec

Abitibi	Min. 10	Max. 19	Aujourd'hui	Pluie, aver.
Outaouais	18	25	Nuag., aver.	
Touques	18	25	Nuag., aver.	
Caplan de l'Est	18	25	Nuag., aver.	
Adirondack	15	24	Aver., orag.	
Québec	17	25	Aver., orag.	
Lac-Saint-Jean	15	24	Aver., orag.	
Rimouski	16	25	Aver., orag.	
Gaspésie	16	25	Nuag., orag.	
Bas-Caraïbe	16	23	Nuag., orag.	
Sagx-lies	16	23	Ennuag., aver.	

Canada

Victoria	10	19	
Edmonton	8	23	
Regina	11	25	
Winnipeg	10	22	
Toronto	18	27	
Fredericton	20	30	
Halifax	13	20	
Charlottetown	18	26	
Saint-Jean	12	21	

États-Unis

Boston	Min. 21	Max. 32	N.-Orléans	Min. 20	Max. 31
Buffalo	21	24	Pittsburgh	17	25
Chicago	15	29	S. Francisco	13	23
Miami	24	31	Washington	25	32
New York	22	31	Dallas	23	37

les capitales

Amsterdam	Min. 12	Max. 18	Madrid	Min. 15	Max. 24
Athènes	20	31	Moscou	9	20
Acapulco	25	32	Mexico	12	24
Berlin	10	15	Oslo	11	22
Bruxelles	10	18	Paris	13	21
Buenos Aires	7	10	Rome	15	28
Copenhague	11	18	Séoul	20	29
Genève	5	19	Stockholm	12	18
Hong Kong	26	31	Tokyo	26	34
Le Caire	21	37	Trinidad	24	29
Lisbonne	15	28	Vienne	10	18
Londres	15	26			

PÉTITION

SUITE DE LA PAGE A 1

6) que 40 p. cent des femmes mariées choisissent de divorcer.

La pétition elle-même comporte deux volets: « Nous affirmons que, depuis des années, nous avons choisi dans notre quotidien de vivre en dehors de ces lois anti-femmes et de lutter contre elles; ■ Nous, soussignées, femmes du Québec, décidons et annonçons publiquement, par cette lettre collective, que nous nous retirons de l'Église catholique romaine. »

Les groupes féminins et féministes sont invités à saisir leurs membres de cette pétition d'apostasie, et de retourner d'ici le 20 août une copie de leurs signatures (extraits de baptêmes annexés) à la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal et une autre au Centre de santé des femmes, qui se propose d'en publier la liste complète dans un journal à grand tirage, tel LA PRESSE du samedi, peu avant l'arrivée du pape au Québec.

Aux fins de cette publication éventuelle (qui n'a été encore ni retenue, ni acceptée), le collectif sollicite l'appui financier des signataires pour recueillir les quelque \$10 000 nécessaires.

Le Centre de santé des femmes de Montréal, situé boulevard Saint-Joseph, existe depuis neuf ans. Cette clinique médicale, dont les activités sont financées par la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (par les honoraires de ses cinq femmes médecins) et par une subvention annuelle de \$30 000 du ministère des Affaires sociales, s'est donnée la mission de « dé-médicaliser » au maximum la santé des femmes. Elle compte plus de 4 000 dossiers médicaux actifs.

En plus des consultations médicales (prévention du cancer du

sein par l'examen et l'auto-examen guidé, tests PAP de détection du cancer du col utérin, avortements, suivis de grossesses, accouchements humanisés, etc.), les femmes y trouvent un centre d'information où, par des ateliers animés et des conférences, médecins et permanentes tentent de les aider à prendre en charge leur santé physique et mentale.

Selon les explications fournies à LA PRESSE par Mme Véronique O'Leary, porte-parole du Centre de santé des femmes, la pétition est l'initiative d'un collectif réuni au sein d'un de ces ateliers. « Cette position se justifie, dit-elle, par le fait que la pratique médicale que nous encourageons au centre de santé des femmes est en « contradiction quotidienne flagrante » avec la position et les enseignements traditionnels de l'Église, que le pape Jean-Paul II continue de répandre à chacun de ses voyages. »

La divulgation immédiate de cette nouvelle, qui risque de déamorcer son action, a manifestement contrarié le collectif du Centre de Santé qui entendait présenter cette pétition comme une « bombe » au moment voulu. Mme O'Leary s'est limitée à confirmer l'existence de la pétition, sans préciser le nombre de signatures obtenues ou visées. « Ce mouvement ne fait que commencer », a-t-elle dit, avant de laisser échapper que le premier retour du courrier a apporté une trentaine de signatures.

La présidente du Conseil du Statut de la Femme, Mme Francine MacKenzie, se refuse à commenter l'action du collectif du Centre de santé des femmes, en alléguant « la règle du respect absolu des libertés individuelles appliquée au Conseil ». Elle a cependant déclaré que le CSF n'a cautionné d'aucune façon cette pétition.

REINE

SUITE DE LA PAGE A 1

M. Turner « projette de donner une conférence de presse le lundi 9 juillet », poursuit le communiqué.

Les élections seraient déclenchées peu de temps après le retour de M. Turner, a-t-on appris. Le premier ministre favoriserait le mardi 4 septembre, lendemain de la fête du Travail.

Les derniers sondages montrent que le Parti libéral détient une bonne avance sur les conservateurs dans la faveur populaire.

M. Turner cherchera à persuader la souveraine d'effectuer tout de même sa tournée dans trois provinces canadiennes même si un scrutin général devait avoir lieu.

La reine et le prince Philip doivent visiter l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick du 14 au 27 juillet.

La population anglophone de ces provinces prendrait mal le fait que des élections pourraient empêcher la souveraine de venir au pays. Dans ce contexte, le nouveau premier ministre doit démontrer qu'il fait vraiment l'impossible pour empêcher l'annulation de la tournée royale.

Dans ses discussions avec Elizabeth II, si Sa Majesté persiste dans ses intentions initiales de ne pas être en conflit avec un scrutin électoral, M. Turner tentera de la convaincre qu'elle remette son voyage à l'automne ou bien que la reine-mère effectue la visite à sa place cet été.

Les gouvernements des trois provinces concernées ont demandé à Ottawa d'être dédommagés financièrement si la visite est annulée. La tournée est planifiée depuis un an et les préparatifs ont coûté plusieurs millions de dollars.

Même si une élection estivale est dans l'intérêt des libéraux, le palais de Buckingham a toujours maintenu que la reine Elizabeth s'abstiendrait de visiter le Canada si les électeurs étaient appelés aux urnes.

Bien que les sondages favorisent le Parti libéral, la question économique pourrait représenter une inconnue inquiétante pour les troupes de M. Turner. Plusieurs experts prévoient que le dollar canadien va continuer de baisser, que les taux d'intérêt vont grimper encore et que

la croissance de l'économie va ralentir, ce qui va maintenir le chômage à des taux élevés pour longtemps.

Depuis une semaine déjà la rumeur veut que le premier ministre se rende dans la capitale britannique pour converser avec la reine. Cependant, M. Turner a toujours refusé de confirmer son voyage. Hier matin encore, à la sortie de la réunion du cabinet, il a déclaré qu'il ne voulait pas faire de commentaires.

Il a attendu à la toute dernière minute pour annoncer ses intentions. Il a agi de cette façon, car les deux autres partis politiques et les observateurs devinent qu'une visite à Londres signifie que les élections sont toutes proches.

LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE CADILLAC FAIRVIEW REPORTÉE DE NEUF MOIS À UN AN

Le projet de la salle de concert de l'OSM risque d'être annulé

La construction du complexe de Cadillac-Fairview, sur l'avenue McGill College, est reportée de neuf mois à un an et il n'est plus sûr qu'il abrite la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal. En fait, l'édification prochaine d'une salle de concert à Montréal semble maintenant incertaine.

ANDRÉ NOËL

Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a en effet confié à LA PRESSE que le nouveau délai prévu par Cadillac-Fairview pour la construction du complexe — de neuf mois à un an — l'incitait à envisager un autre emplacement pour une salle de concert.

Devant la vaste opposition à son projet de centre commercial de \$130 millions, la corporation Cadillac-Fairview a demandé hier à la Ville de Montréal de différer pour une

période de deux mois l'étude en dernière lecture de son projet de l'avenue McGill College, à l'ordre du jour de la séance de lundi prochain. La Ville a accepté la demande.

Interviewé par téléphone à son bureau de Toronto, le président de la corporation, James R. Bullock, a précisé que ce délai allait reporter au moins au printemps le début des travaux. Ceux-ci devaient commencer en septembre et prendre fin en 1986.

Annulation?

Pessimiste, le ministre des Affaires culturelles craint que ce nouveau retard n'entraîne éventuellement l'annulation pure et simple du projet d'édifier une salle de concert à Montréal.

« Je trouverais cela regrettable, car il n'y aura jamais trop d'équipements culturels dans une ville comme Montréal », a dit M. Richard, qui a rappelé l'insistance avec laquelle l'OSM

et son directeur artistique Charles Dutoit réclament une salle qui leur soit exclusive, de préférence dans le centre-ville.

Mais l'incertitude qui découle du nouveau délai oblige le gouvernement à étudier d'autres hypothèses, dont la construction d'une salle de concert sur un autre emplacement.

Le ministre a cependant confié qu'il ne serait pas facile de convaincre maintenant le conseil des ministres d'octroyer la subvention prévue de \$30 millions. Cette subvention, qui avait été accordée pour une salle de concert intégrée dans un complexe commercial, était assortie de conditions très avantageuses pour le gouvernement, a-t-il affirmé.

Selon lui, ce n'est pas \$30 millions, mais \$45 millions que coûterait une salle de concert si elle n'est pas encastrée dans un centre commercial.

M. Richard a aussi indiqué que Cadillac-Fairview avait garanti par contrat le succès d'une

campagne de souscription de \$12 millions afin de créer un fonds spécial dont le produit annuel (\$1,2 million) suffirait à couvrir le budget de fonctionnement de la salle de concert et donc à décharger le gouvernement de cette responsabilité financière.

Modifications majeures

De son côté, le président de Cadillac-Fairview s'est dit ouvert à des modifications majeures de son projet de l'avenue McGill. M. Bullock a ainsi fait part de son intention de charger un groupe de travail d'examiner un concept global d'aménagement pour l'avenue.

« Nous voulons maintenant que notre projet recueille l'appui de la population montréalaise », a-t-il dit, ne cachant pas que l'ampleur de l'opposition l'avait surpris.

Cadillac-Fairview a l'intention d'inviter des représentants de l'OSM, de la Chambre de commerce, du Bureau de commerce, des propriétaires des

commerces avoisinants, de la Ville de Montréal et du groupe de conservation Héritage Montréal à participer à ce groupe de travail.

Certains de ces organismes se sont opposés aux différentes versions du projet de Cadillac-Fairview, entre autres parce qu'elles sabotaient la vieille idée d'élargir l'avenue McGill pour en faire les « Champs-Élysées » de Montréal.

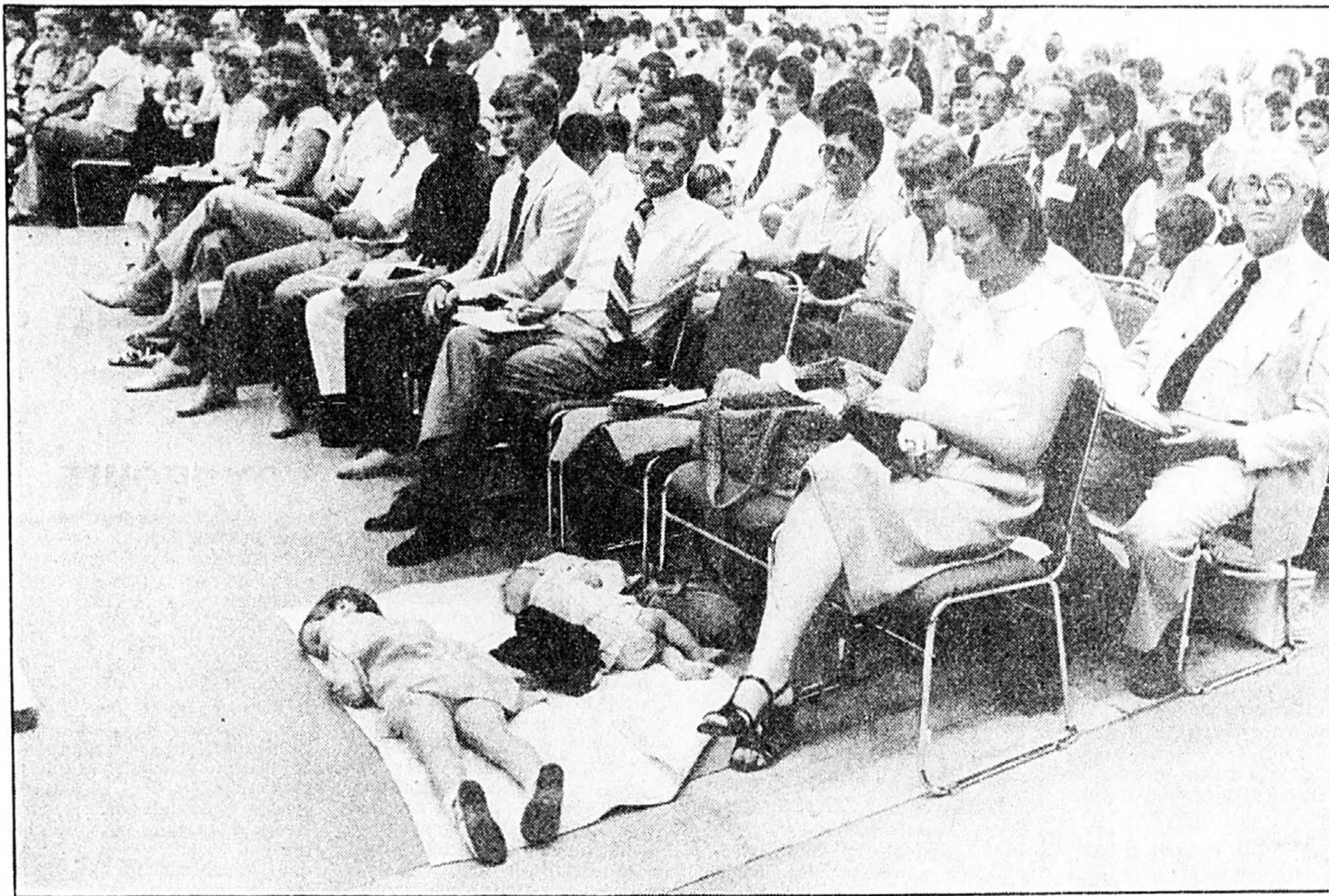
L'Ordre des architectes et la Corporation des urbanistes du Québec avaient organisé hier une consultation publique sur le projet. Les deux organismes se réjouissent maintenant de « l'attitude positive de Cadillac-Fairview » et considèrent que « les objectifs à l'origine de leur intervention sont en grande partie atteints ».

Un porte-parole du Rassemblement des citoyens de Montréal, Hubert Simard, a aussi déclaré que le nouveau délai était « une bonne nouvelle », car il

laissait espérer des changements en profondeur. Le RCM trouve cependant curieux que les consultations soient organisées par une compagnie privée, et non par l'administration municipale.

Par ailleurs, les observateurs croient que les interventions personnelles de Mme Phyllis Lambert, l'une des principales actionnaires de Cadillac-Fairview et en même temps présidente du groupe de conservation Héritage Montréal, ont beaucoup contribué à infléchir la décision de surseoir au projet.

Mme Lambert, née Bronfman, dirige avec sa soeur Minda et ses frères Charles et Edgar Bronfman la société Les Investissements Comp. Cette société détient 45 p. cent des actions de Cadillac-Fairview, depuis que Charles Bronfman a croisé le fer avec un autre actionnaire, Albert Reichmann, il y a quelques semaines. Les Bronfman se sont alors assurés du contrôle de l'entreprise.



SELON LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

La « grande tribulation » est imminente

Lors de l'inauguration de leur colloque au Palais des congrès de Montréal, les Témoins de Jéhovah sont de nouveau venus à la charge au sujet de l'imminence de la fin du monde.

JULES BÉLIVEAU

« Les événements et les conditions que Jésus avait annoncés pour notre époque se sont bel et bien succédés très rapidement, réalisant ainsi ses paroles, a dit l'orateur principal de la journée, M. Stanley Szostak. Les preuves ne s'estompent pas, au contraire elles s'intensifient et se voient sur une échelle beaucoup plus grande ».

On sait que, pour les Témoins de Jéhovah, la fin du monde signifie « la fin de l'actuel système de choses » ou, si l'on préfère, l'intervention de Dieu dans les affaires humaines et son combat ultime avec Satan. C'est l'Har-Maguédon dont parle la Bible. L'Har-Maguédon qui, selon les Témoins de Jéhovah, conduira à « l'anéantissement de la chrétienté et du reste du présent monde méchant » et permettra le rétablissement du jardin d'Eden et l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre.

L'annonce de l'imminence de la « grande tribulation » n'est pas tout à fait nouvelle chez les Témoins de Jéhovah. Leurs détracteurs ont d'ailleurs souligné plusieurs fois que le mouvement religieux formé juridiquement aux États-Unis en 1884 et connu à l'origine sous le nom de « les Étudiants internationaux de la Bible » a dû à quelques reprises ré-

viser ses prophéties et finalement se résigner à ne plus accoler une date précise à la prédiction de la fin du monde. Les Témoins de Jéhovah n'en continuent pas moins de proclamer que tous les signes annonciateurs de cet événement, tels que décrits dans la Bible, sont bel et bien réunis depuis plusieurs années.

Hier, plusieurs orateurs se sont succédés devant les Témoins de Jéhovah réunis dans trois salles distinctes du Palais des congrès. Avant la fin du colloque, environ une trentaine de conférenciers — seulement des hommes — se seront adressés aux personnes présentes. Mais, comme l'ont avoué quelques porte-parole des Témoins de Jéhovah, aucun de ces orateurs n'aura livré une conférence conçue par lui-même. Les textes de toutes les conférences, en effet, sont rédigés et approuvés à Brooklyn, près de New York, où la Watch Tower Bible and Tract Society a son quartier général.

Un des conférenciers, M. Alain Beauchemin, a confié qu'il ne voyait que des avantages à cette façon de procéder. « Cela, a-t-il dit, assure une meilleure unité dans les enseignements dispensés partout dans le monde par les Témoins de Jéhovah. »

Quelque 10 600 personnes ont participé hier au colloque du Palais des congrès, qui ne prendra fin que dimanche. Dans la foule étonnamment paisible des congressistes, on pouvait voir un nombre impressionnant de tout jeunes enfants, dont plusieurs



De nombreux enfants et même des poupons âgés d'à peine quelques mois assistent au colloque des Témoins de Jéhovah, qui prendra fin dimanche. photos Michel Gravel, LA PRESSE

poupons âgés d'à peine quelques mois. C'est là en effet une particularité des Témoins de Jé-

vah: leurs réunions, même les plus longues et les plus austères, sont des activités familiales.

Un feu d'origine criminelle rase la maison de la famille Pouliot

L'incendie qui a détruit, dans la nuit d'hier, la maison de la famille Pouliot, soupçonnée du quadruple meurtre survenu près de Coaticook, en Estrie, est bel et bien d'origine criminelle. Les premiers résultats de l'enquête n'ont toutefois pas permis d'établir s'il s'agit d'un acte de vengeance relié au terrible massacre du 26 juin dernier.

ANDRÉ CÉDILOT

Selon les informations obtenues, le feu aurait été allumé à deux endroits distincts à l'intérieur de la maison et de la grange, situées en bordure du chemin Jacques, à Compton Station. Un combustible aurait peut-être servi à alimenter les flammes. Des expertises plus poussées effectuées aujourd'hui par un chimiste du Laboratoire de la police scientifique devraient confirmer l'opinion des enquêteurs de la Sûreté du Québec.

À l'arrivée des premiers secouristes, à 6h10 hier matin, sous une pluie battante, la grange s'était déjà écroulée tandis que la petite maison de bois brûlait à la grande urée. « Il n'y avait rien à faire pour éparpiller quoi que ce soit, les flammes étaient trop intenses », a déclaré le directeur de la brigade des incendies de Compton, Paul Lessard.

Dès qu'il a reçu l'alerte à son domicile, M. Lessard dit avoir communiqué avec les policiers de la Sûreté du Québec pour les informer que le feu avait éclaté à la maison des Pouliot, déserte depuis l'arrestation du chef de la famille, Jean-Luc, 50 ans, et de quatre de ses fils, le lendemain de la tuerie du canton Hatley. « Je n'ai pris aucune chance, car il y avait un bon moment déjà que circulait une rumeur selon laquelle la maison allait flamber... », a-t-il raconté peu après avoir quitté la scène de l'incendie, vers 9h30.

La cruauté et le sadisme des gestes présumément posés par les Pouliot à l'endroit des quatre victimes du meurtre, toutes originaires de Coaticook, a évidemment provoqué l'indignation de la population. « Nous ne sommes pas en mesure d'établir immédiatement qu'il s'agit d'une vengeance mais nous ne négligeons pas cette piste », a affirmé un porte-parole de la Sûreté du Québec.

Le directeur de la police municipale de Coaticook, Jean-Paul Lemay, craint pour sa part que la violence s'accroisse à la suite de l'incendie. « Il y a encore des Pouliot en liberté, et l'un d'eux pourrait chercher à se venger. Ils n'ont vraiment plus rien à perdre. On assisterait alors à une véritable guerre ouverte entre les deux clans... »

Une banale affaire de vol de motocyclettes, on le sait, serait à l'origine de cet effroyable drame qui a coûté la vie à Gaston Scalabrini, 24 ans, France Michaud, 21 ans, Jean-Pierre Truchon, 34 ans, et Renaud Paquette, 27 ans. Les quatre victimes ont été abattues à bout touchant d'une balle de carabine de calibre .303 à la tête, avant d'être projetées du haut d'un ravin longeant le chemin Vaillancourt, à Hatley.

Une femme tue son mari et son enfant et tente de se suicider

Un drame familial s'est produit tôt hier matin dans l'Ouest de la ville. Une femme de 34 ans, d'origine asiatique, en proie à une violente crise de découragement, a tué son mari et son enfant avant de tenter de mettre fin à ses jours.

C'est la femme elle-même qui a appelé la police de la Communauté urbaine de Montréal vers 6 h 30 hier matin, pour demander aux policiers de se rendre à l'appartement 807 du 1180 de la rue Fort.

Rendus à cette adresse, les policiers ont découvert le cadavre du mari de 35 ans qui avait été poignardé à plusieurs reprises à

l'aide d'un couteau de cuisine. Les agents ont aussi découvert le corps d'un garçonnet de 21 mois. Le bambin ne portait aucune marque de violence apparente, mais une bouteille de pilules était près de lui.

Quant à la femme, elle s'était tailladée les veines des poignets. Elle a été transportée à l'hôpital Royal Victoria où elle repose dans un état satisfaisant.

Une autopsie sera pratiquée sur le corps de l'enfant afin de déterminer la cause exacte du décès. Ce sont les 41^e et 42^e meurtres commis sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

La pancarte a été enlevée

L'affiche du boulevard Métropolitain, qui annonçait « Bientôt AUTOROUTE offert GRATUITEMENT par le gouvernement du PARTI QUEBÉCOIS », dont la photo a été publiée hier à la page A3 de LA PRESSE, n'était en réalité qu'une banderole peinte brun foncé, posée par un farceur, a déclaré M. Roger Lortie, le contremaître responsable de l'entretien des autoroutes de la région de Montréal, au Ministère des Transports.

Dans tous les cas d'affichages illégaux, publicitaires, ou séditieux, les employés de la voirie font disparaître le message dès qu'ils en découvrent l'existence. La mystérieuse banderole avait bien entendu été posée à l'insu du Ministère des transports. Elle a été enlevée dès 8 h 30, hier matin. Le coupable, a pris un risque sérieux en grimpan sur la structure d'acier qui enjambe l'autoroute, a ajouté M. Lortie.

DE NOUVELLES TRAGÉDIES COMME DORION SONT À CRAINDRE SI...

La flotte d'autobus scolaires québécois vieillit dangereusement

■ L'âge moyen des autobus scolaires au Québec est de 9,7 ans et si des mesures ne sont pas prises pour encourager les propriétaires à renouveler leurs flottes, on va se retrouver avec d'autres tragédies comme à Dorion ou à Eastman.

GILLES GAUTHIER

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE au cours d'une entrevue M. Michel Charlebois, secrétaire général de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), dont le congrès s'ouvrait hier soir à Montréal.

Rien ne va plus depuis que le gouvernement a remis aux commissions scolaires l'entière responsabilité du transport écolier aux commissions scolaires à la fin de 1981 sans même se garder un droit de regard, explique pour sa part le président de l'ATEQ, M. Jean-Yves Bour-gault.

Les commissions scolaires, disent-ils, ont le gros bout du bâton dans l'attribution des contrats aux transporteurs, qui vivent dans l'insécurité la plus totale et n'ont aucun intérêt à renouveler leurs équipements.

Les contrats peuvent être le fruit de négociations de gré à gré avec les transporteurs locaux, mais les commissions scolaires n'hésitent pas à se prévaloir de la possibilité de demander des soumissions,

auxquelles n'importe qui au Québec peut répondre, y compris ceux qui ne possèdent même pas d'autobus, les « touristes ». « On a vu un brasseur de ciment ici, un vendeur de Ford là, un propriétaire de bulls ailleurs, dont les affaires ne vont pas trop bien et qui se sont lancés dans le transport scolaire », dit M. Charlebois.

Résultat ? Selon M. Bour-gault, les transporteurs établis n'osent remplacer leurs vieux autobus de crainte de perdre au jeu des soumissions un contrat de un, deux ou trois ans. « Si le contrat leur échappe, ils ne perdent pas grand chose ». Quant aux « touristes » qui l'emportent, ils vont se procurer des vieux autobus en Ontario, des véhicules 1973 ou 1974, étant donné qu'un règlement du gouvernement du Québec prévoit qu'un véhicule peut demeurer en service pendant 12 ans pour le transport d'écoliers dans la province.

Sans compter, ajoute le secrétaire général, les « triptages » de contrats comme à Bromont ou à Chauveau près de Québec ou ceux qui sont encore accordés aux beaux-frères des présidents de commissions scolaires.

Ceux qui par ailleurs acceptent l'offre de la commission scolaire plutôt que de prendre le risque de faire face aux soumissions dans ces conditions, « s'arrangent, arrondissent les coins », brûlent leurs autobus, remplacent les pneus

usés par des « réchappés » plutôt que des Michelin et finiront par se retirer « en vendant leur scrap à ceux qui auront soumissionné ». Il ne faut pas oublier, ajoute M. Charlebois, que plus de 800 entrepreneurs sur 1064 possèdent moins de cinq véhicules. Pour le moment, ils ne constituent aucune réserve en vue du renouvellement et « payent l'épicerie avec leurs réserves ».

En plus des compressions budgétaires gouvernementales touchant le transport scolaire — l'enveloppe, dont on a soustrait les sommes résultant de la baisse de la clientèle, sera indexée de 1,9 p. cent l'an prochain — d'autres coupures sont pratiquées par les commissions scolaires. « Elles utilisent les sommes qu'elles économisent sur le transport des écoliers à d'autres fins comme l'achat d'ordinateurs ou, il n'y a pas si longtemps, les congrès à Las Vegas », précise M. Charlebois.

« On va se retrouver d'ici quelques années, ajoute-t-il, avec une autre tragédie et une grosse enquête royale, qui en viendra à la conclusion qu'il faut rebâtir la flotte. Et qui va payer ? Le gouvernement, comme nous a dit le président de la Fédération des commissions scolaires Jacques Chagnon ».

Le secrétaire général ajoute que 50 pour cent des 9000 autobus d'écoliers au Québec devront être renouvelés d'ici quatre ans. Son âge, ainsi que le fait que les accidents sont très



Les transporteurs scolaires vivent dans l'insécurité et n'ont aucun intérêt à renouveler leur flotte d'autobus.

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

peu nombreux, expliquent sans doute pourquoi il n'en coûte que \$150 par année pour assurer la « tôle » d'un autobus scolaire.

« Nous avons encore la flotte la plus sécuritaire au monde, mais elle vieillit. On a peur », dit M. Charlebois, qui ajoute que le moment n'est peut-être pas venu de faire sonner le tocsin, mais que l'ATEQ se doit de faire entendre la clochette

d'alarme pendant qu'il est encore temps. « C'est vrai que nous avons eu dans le passé un système de transport scolaire chromé et que certains de nos membres ont reçu trop d'argent pour leurs services. Mais le pendule est parti dans l'autre sens depuis 1981 et il faut l'arrêter avant qu'il soit trop tard ».

L'ATEQ demande d'une part qu'un système d'attribution des

contrats qui permette d'assurer la stabilité de l'industrie tout en laissant jouer le phénomène de la concurrence soit mis sur pied. Ce qui permettra de planifier à plus long terme et d'assurer entre autres le renouvellement des équipements. Elle veut d'autre part que le gouvernement surveille l'utilisation que les commissions scolaires font de l'argent qu'il leur donne pour le transport des écoliers.

CHEF, MÉDECIN ET PROFESSEUR ATTENDRONT UN PEU

La commission Groult « féminise » des titres

■ PARIS (AFP) — Les fonctions de chef, maire, médecin, maître, préfet, professeur et même de chauffeur de taxi devront attendre encore un peu avant d'avoir un féminin. La Commission française de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes n'a pas pris de décision à leur égard, mercredi soir, au cours de sa dernière réunion.

Mme Benoîte Groult, écrivain, qui préside cette commission créée en février dernier par Mme Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, a indiqué que 228 noms de métier ou de fonction — présentés par les ministères de la Fonction publique et de la Défense — ont été examinés lors de cette réunion.

Une partie de ces termes ont été officiellement « féminisés » par la commission. Ainsi, ceux qui se terminent par un « e » ont leur féminin par l'utilisation de l'article. On peut donc dire, dorénavant, une ministre, une juge, une poète, une architecte,

une artiste, une commissaire de la république ou de police, une philosophe, une linguiste, une militaire, etc.

Entre autres décisions, la commission s'est prononcée aussi pour la soldate, l'avocate, la magistrate, la substitue, l'intendante, l'agente de police ou la gardienne de la paix, la greffière, l'huissière, l'artisane, la lieutenant.

Mme l'ambassadeur attendra

Les activités se terminant par « eur » n'ont pas été examinées. Il faudra attendre la prochaine réunion, fixée au 4 septembre, pour savoir si l'on devra dire une ambassadeur, une ambassadeuse ou une ambassadrice.

La fonction de « chef » — de plus en plus féminisée au cours des dernières années, au risque de contrarier les fervents défenseurs des droits de l'homme — a été mise en réserve par la Commission. Celle-ci doit approfondir ses enquêtes car elle hésite encore entre la chef, la cheffe ou la chefa. Il est assuré que

« cheftaine » ou « cheffesse » ne seront pas retenus.

Médecin, maire, préfet, maître, contremaitre, compagnon, professeur, recteur, chauffeur de taxi, ont également été mis de côté par les membres de la Commission.

Mme Anne-Marie Houdebine, linguiste à l'Université d'Angers (Maine-et-Loire), a indiqué que ces nouvelles appellations « doivent être en accord avec l'histoire et les usages de la langue française ». « Leur utilisation par le public devrait les amener à figurer dans les dictionnaires », a-t-elle ajouté.

Pour Mme Benoîte Groult, « le refus de féminiser les noms de métier n'est qu'une simple forme du pouvoir masculin », tandis que Mme Yvette Roudy considère que les travaux de la Commission « ne sont pas une simple affaire de langage mais entrent dans un projet politique global de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes ».

RÉOUVERTURE DU DÉCRET

Charbonneau et Lévesque se reverront fin août

■ QUÉBEC — Bien que la rencontre hier entre le premier ministre Lévesque et le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, ait été qualifiée de positive, ce n'est qu'à la suite d'un nouvel entretien prévu à la fin du mois d'août que le gouvernement prendra une décision quant à la renégociation de certains éléments du décret concernant les enseignants.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

À sa sortie du bureau du premier ministre, M. Charbonneau semblait optimiste puisqu'il a déclaré qu'à la fin du mois d'août « nous pourrions probablement mettre en oeuvre des dispositifs préparatoires à cette négociation ».

Dans son esprit, la renégociation n'impliquerait pas l'ensemble du contenu du décret mais serait axée sur la sécurité d'emploi, l'embauche, les condi-

tions de travail et les salaires dans le cadre d'un nouveau contrat de travail de trois ans.

Le président de la CEQ a cependant émis des réticences sur la question de la réforme du régime de négociations que le gouvernement veut mettre de l'avant. A son avis, la réforme en soi ne touche que le cadre juridique qui régit les négociations. Or, c'est le fonds du problème qui intéresse les enseignants.

Pour sa part, le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, a signalé que le gouvernement avait indiqué aux interlocuteurs de la CEQ les balises qui devraient présider à une réouverture des négociations. Ce sont la situation économique, l'évolution des taux d'intérêt, la dégringolade du dollar canadien et l'incidence de ces facteurs sur la capacité de payer du gouvernement.

M. Clair est toutefois réticent à s'embarquer dans une négociation de type traditionnel. Il préfé-

rait que cela se fasse par l'intermédiaire des deux comités mixtes sur la tâche de travail et la rémunération qui ont été mis sur pied après la dernière ronde de négociations. « La CEQ a signé le rapport Désilets qui l'engage jusqu'au 31 décembre 1985 et le gouvernement n'a pris aucun engagement d'adopter une loi pour retirer le décret ».

En apportant cette précision, M. Clair voulait indiquer que le gouvernement, tout en faisant preuve d'ouverture sur la renégociation de certains points du décret, ne voulait absolument pas que cela débouche sur des affrontements comme en 1983.

Bref, tout indique que cette réunion exploratoire consistait en fait en une rencontre préliminaire aux négociations puisqu'à chacune des anciennes rondes, le gouvernement commence toujours par un exposé sur la situation économique et sa capacité de payer.

Vous êtes invités...

Journée «Portes-ouvertes», samedi le 7 juillet 1984, au Complexe Guy-Favreau

Travaux publics Canada vous invite à découvrir le nouvel immeuble du Gouvernement fédéral à Montréal, samedi le 7 juillet prochain entre midi et 16:00 heures. Des kiosques d'information, de la musique, des troupes folkloriques, des amuseurs, des ballons et des souvenirs vous y attendent. Venez-y en famille! Prenez le Métro (station Place d'Armes) et soyez les bienvenus.

▼ Complexe Guy-Favreau ▼

La nouvelle adresse du Gouvernement du Canada à Montréal
200, boulevard Dorchester ouest (angle Jeanne-Mance)

Travaux publics Canada / Public Works Canada

Canada

CETTE PETITE BOÎTE VOUS DONNE DES DIAPOSITIVES INSTANTANÉES!

À l'occasion de la Fête des Pères, pourquoi ne pas offrir à papa cette boîte magique de Polaroid.

Vous pouvez maintenant avoir des diapositives de 35mm pleine couleur ou en noir et blanc en seulement quelques minutes! Le nouveau système Autoprocess 35mm Polaroid est arrivé! Utilisez n'importe quel appareil photo de 35mm ou instrument scientifique doté d'un cadre arrière 35mm régulier et développez ensuite le film vous-même dans le petit AutoProcessor léger. Sur les lieux. Sans besoin de chambre noire ou d'électricité.

Notre prix régulier **89.00\$**
Moins le remboursement Polaroid en espèces **20.00\$**
Maintenant seulement **69.00\$**

... et cette petite boîte vous fait économiser 20\$

Visitez nous pour une DÉMONSTRATION GRATUITE les jeudi-vendredi 14 et 15 juin 1984. Le représentant Polaroid sera sur les lieux de 19 h à 21 h.

L.L. LOZEAU Ltée

6229, ST-HUBERT / 6291, SHERBROOKE EST / 274-6577 / 253-4380 / BEAUBIEN CADILLAC

PLC-SECTION QUÉBEC

Assemblées de mise en nomination entre le 20 et le 30

■ OTTAWA — La commission électorale du Parti libéral du Canada, section Québec, a fait parvenir une lettre à tous les députés fédéraux leur demandant de tenir des assemblées de mise en nomination entre les 20 et 30 juillet prochains.

Ce geste a pour but de mettre le parti sur un pied d'alerte si John Turner décidait de déclencher des élections hâtives cet été.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

Les députés libéraux interrogés par LA PRESSE ont dit que cette procédure était tout à fait normale et conforme aux règles du parti avant le déclenchement d'un scrutin.

« À chaque élection, toutes les associations de comté doivent convoquer une assemblée de mise en nomination », a déclaré M. Robert Gourd, député d'Argenteuil-Papineau. « C'est normal et c'est dans le règlement ». M. Gourd a expliqué qu'aux élections de 1980 certains exécutifs de comté avaient décidé de ne pas tenir de telles assemblées, faute de temps. « Nous avions défait le gouvernement conservateur en décembre et

des élections précipitées étaient dues pour le mois de février ».

Il ne comprend pas pourquoi certains de ses collègues pourraient craindre d'affronter une telle assemblée et risquer de ne plus être le choix du parti. « Seuls ceux qui sont sur la liste des membres depuis un mois pourront voter. Il ne peut pas y avoir de paquetage ».

Le député de Brome-Missisquoi, M. André Bachand, tient un discours semblable. « Ces mises en nomination sont la règle générale du Parti. L'exception, c'est de ne pas en convoquer », a affirmé M. Bachand.

D'après ce député, si le premier ministre désigné John Turner, va à Londres la semaine prochaine, les élections auront lieu le 4 septembre prochain. Dans ce cas, M. Turner devra les annoncer au plus tard le 14 ou 15 juillet.

De son côté, le député de Dolard, M. Louis Desmarais, trouve que les assemblées sont demandées à des dates rapprochées. « Mais, cela peut se faire sans problème », a-t-il affirmé.

Puis, M. Desmarais a ajouté : « C'est possible que cela veuille dire que les élections soient rapprochées également ».

Mulroney présente un plan qui doit créer 200 000 emplois

■ PRINCE ALBERT, Saskatchewan (PC) — Le chef conservateur Brian Mulroney a énoncé hier des programmes économiques qui, a-t-il soutenu, vont entraîner la création de 200,000 nouveaux emplois dès l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur.

« L'impact du programme énergétique (des conservateurs) se fera sentir du jour au lendemain », a-t-il déclaré ax journalistes après avoir assisté à une réunion de deux jours du caucus de l'Ouest, auquel participaient également les premiers ministres Peter Lougheed, de l'Alberta, et Grant Devine, de la Saskatchewan.

« L'impact dans le secteur minier serait immédiat. L'impact dans le secteur forestier serait immédiat. Vous allez assister à la création de dizaines de milliers d'emplois dès qu'un nouveau gouvernement sera élu. »

Toutefois, en dépit du fait qu'il ait affirmé pouvoir réaliser ce programme tout en réduisant le déficit budgétaire qui atteint actuellement les \$30 milliards, M. Mulroney a refusé de préciser les débours qu'entraîneraient ces nouveaux programmes.

Il a expliqué que tant qu'il n'au-

rait pas accès aux livres comptables il serait trop tôt pour évaluer le tout.

Liste de promesses

Parmi ces promesses, il y a :
- L'élimination de la taxe fédérale sur les revenus des compagnies pétrolières, qui serait remplacée par une taxe sur les profits uniquement.

- La réduction du prix du gaz naturel, pour encourager les exportations.

- Un gel des tarifs du transport des grains de l'Ouest et l'extension des subsides gouvernementaux aux chemins de fer pour couvrir la production du grain, et pas uniquement celle n'excédant pas le plafond actuel de 31,5 millions de tonnes.

- Un programme de cinq ans ayant pour but de régénérer l'industrie forestière, parrainé par un nouveau ministre des Forêts.
- L'abolition de la taxe sur les gains de capitaux lors de la vente de fermes « pour fin d'exploitation ».

- Une diminution de 20 cents le gallon du carburant destiné aux fermiers, en éliminant la taxe fédérale de 9 p. cent et en ne percevant pas la taxe d'accise actuelle — un geste qui, selon Grant Devi-



MM. Brian Mulroney et Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, écoutent avec attention le discours du premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, à Prince Albert.

photolaser CP

ne, épargnerait aux seuls fermiers de sa province plus de \$22 millions par an.

MM. Devine et Lougheed ont tous deux paru enchantés par ces programmes, annoncés dans la

ciconscription autrefois détenue par l'ancien premier ministre John Diefenbaker, et ont promis d'accorder leur appui à M. Mulroney lors de la prochaine élection.

SURFACTURATION ET TICKET MODÉRATEUR

Ottawa punira les provinces coupables dès le 19 juillet

■ OTTAWA (PC) — La ministre fédérale de la Santé a indiqué hier que c'est à compter du 9 juillet prochain qu'Ottawa commencera à réduire ses subventions aux provinces qui tolèrent la surfacturation des médecins et le ticket modérateur des hôpitaux.

Mme Monique Bégin n'a fait mention d'aucun chiffre, mais une rapide enquête de La Presse canadienne a démontré que six provinces vont ainsi perdre quelque \$10,2 millions par mois.

Les plus durement frappées sont l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Il y aura également, mais à un degré beaucoup moindre, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et le Manitoba.

On croit généralement que les quatre autres provinces ne seront pas touchées. Ce sont le Québec, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Assurance-maladie

La loi permet maintenant au gouvernement fédéral de déduire \$1 de ses subventions aux provinces pour l'assurance-maladie pour chaque \$1 payé directement par le patient.

L'Ontario perdrait ainsi \$4,2 millions par mois, la Colombie-Britannique \$3,3 millions et l'Alberta \$2 millions. Au Nouveau-Brunswick \$333,000 par mois, à la Saskatchewan \$192,000 et au Manitoba \$100,000.

DERNIER APPEL EN FAVEUR DES DROITS LINGUISTIQUES

Trudeau a mis en garde l'Ontario contre une reconnaissance tardive

■ OTTAWA (PC) — À son dernier geste officiel comme premier ministre, M. Pierre Trudeau a mis en garde son homologue ontarien William Davis contre le danger qu'une reconnaissance trop tardive des droits constitutionnels des Franco-Ontariens ne soit considérée comme « trop peu, trop tard ».

MICHEL C. AUGER

de la Presse Canadienne

Dans une lettre expédiée à M. Davis vendredi dernier, M. Trudeau plaide une dernière fois la cause de l'encheâssement des droits linguistiques des quelque 500,000 francophones de l'Ontario.

L'ex-premier ministre dit regretter que M. Davis n'ait pas cru possible d'encheâsser ces droits, ainsi qu'il le lui demandait dans sa lettre du 23 mai.

M. Davis affirmait, dans sa réponse datée du 12 juin, que la population de l'Ontario n'était pas encore prête à poser un geste aussi fondamental.

Une action hâtive, affirmait le premier ministre ontarien, pourrait « compromettre le consensus qui s'est graduellement formé en

Ontario sur les questions linguistiques ».

« Pour ma part, je suis convaincu du contraire », écrit M. Trudeau.

Selon lui, deux raisons militent en faveur de la reconnaissance constitutionnelle des droits des Franco-Ontariens. D'abord, parce que cette reconnaissance n'est pas que symbolique.

« En période de troubles ou de besoin, une telle protection peut s'avérer d'une importance pratique et concrète, comme les minorités tant francophone qu'anglophone l'ont appris au cours de ces dernières années », affirme M. Trudeau.

Selon l'ex-premier ministre, la logique pragmatique de M. Davis exige qu'on ne tarde pas à prendre des mesures pour consolider la protection des minorités.

En second lieu, M. Trudeau affirme qu'à trop tarder l'Ontario pourrait finir par perdre une bonne partie du crédit de son geste.

« Bien souvent au cours de notre histoire, nous avons été trop lents à reconnaître les droits de nos minorités, et lorsque nous l'avons fait, ce qui à un moment donné aurait pu être considéré comme généreux ne semblait plus suffisant », écrit M. Trudeau.

En disant souhaiter que l'on ne dise jamais une telle chose à propos de l'Ontario, M. Trudeau dit aussi espérer que personne ne puisse dire quand l'Ontario et sa population « se décideront enfin » à reconnaître les droits constitutionnels des francophones que « c'est trop peu, trop tard ».

L'ex-premier ministre se réjouit cependant du fait que M. Davis admette que les droits linguistiques mettent en cause des principes de respect et de justice et imposent de graves responsabilités à tous les gouvernements du pays.

M. Trudeau reconnaît que les réalisations pratiques de l'Ontario au cours des vingt dernières années dans le domaine linguistique « sont nombreuses et elles sont tout à l'honneur de la population et du gouvernement ontariens ».

Selon M. Trudeau, ces réalisations concrètes, « ont tellement avancé les dispositions constitutionnelles actuelles qu'il est maintenant temps de rattraper le retard et de passer à ce que vous appelez l'étape symbolique de l'encheâssement ».

POUR FORCER OTTAWA À LUI REMETTRE DES DOCUMENTS

Petrofina: le vérificateur général en appelle à la Cour

■ OTTAWA — Le vérificateur général du Canada, Kenneth Dye, demandera à la Cour fédérale de trancher la question à savoir si le gouvernement peut refuser de lui remettre les documents et les détails financiers entourant l'achat de Petrofina au coût de \$1,7 milliard, en 1981.

Pierre APRIL

de la Presse canadienne

Un porte-parole de la Cour fédérale a confirmé, hier, que le vérificateur avait déposé une demande réclamant que le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, et le ministre de l'Énergie, M. Gerald Regan, soient forcés de lui permettre d'examiner les documents entourant cette transaction.

M. Dye a demandé une injonction afin d'empêcher que le gouvernement ne rende ces documents confidentiels, a souligné le porte-parole de la Cour fédérale. Cette décision du vérificateur général a été prise lorsque le Cabinet lui a refusé de forcer les représentants de Petro-Canada de lui ouvrir ses livres comptables.

Rapports précédents

Dans ses deux derniers rapports annuels, M. Dye se plai-

gnait de ne pouvoir déterminer si l'argent englouti dans cette transaction avait été bien dépensé.

Le rapport 1983 du vérificateur rappelait qu'il y avait grave lacune dans le processus de gestion des fonds publics lorsque les représentants des ministères et des organismes centraux n'étaient pas tenus de répondre du respect des principes d'économie et de l'optimisation des ressources.

« Nous avons conclu, soulignait le document annuel, que nous n'étions pas en mesure de vérifier s'il avait été démontré que les principes d'économie avaient été respectés en ce qui a trait à l'acquisition de Petrofina au coût de \$1,7 milliard puisque rien n'attestait qu'une évaluation

préalable à l'acquisition avait été effectuée. »

Mais les dirigeants de Petro-Canada, après avoir reçu une demande du vérificateur général, n'ont pas donné de réponse. « Nous avons demandé à Petro-Canada, indiquait le document de 1983, de nous faire parvenir les rapports de ces évaluations, mais, en date du 15 septembre 1983, nous n'avions encore rien reçu. »

M. Dye concluait son observation, basée sur des informations que le gouvernement avait décidé de rendre publiques et non sur les documents originaux de la transaction, en soulignant qu'il n'était pas certain que les intérêts de tous les Canadiens aient été pris en considération.

Campagne pour un gel nucléaire

■ OTTAWA (PC) — Opération Démantèlement, un regroupement d'associations pour la paix, d'associations de travail et de groupes de femmes, a lancé

officiellement une campagne nationale hier pour convaincre les candidats d'appuyer, pendant leur campagne, le gel des armes nucléaires.

« Nous ne voulons plus des politiciens qui disent qu'ils veulent que la course aux armements nucléaires s'arrête, mais qui s'opposent au concept du gel des armes nucléaires », a déclaré M. James Stark, le président du regroupement. Le groupe a l'intention d'inciter les gens à voter en faveur des candidats qui appuient une telle action.

Opération Démantèlement installera de huit à quinze téléphones dans son quartier général, à Ottawa, et engagera une dizaine de personnes pour appeler les candidats qui appuient les candidats qui n'approuvent pas le gel. D'autres groupes visant le même but existent.



SOLDES D'ÉTÉ

20%

À

50%

DE RÉDUCTION SUR COMPLETS VESTONS SPORT ETC... ETC...



Nous honorons toutes les cartes de crédit et aussi American Express

SUPER SPÉCIAL SUR VESTON SPORT EN SUPRA-SUÈDE 319\$

ARMAND BOUDRIAS

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851 • LES TERRASSES • PLACE BONAVENTURE • PROMENADES ST-BRUNO • PLACE QUÉBEC

FLORIDE

Le forfait comprend: avion, hôtel, transferts et plus

À partir de 7 nuits
Tout passager adulte sera tenu d'assister à un séminaire d'une heure et demie sur l'orientation des condominiums à temps partagé.

\$199

Sujet aux termes et conditions de la brochure Stan-Buy

Taxes et frais de services en sus. Permis du Québec. Sujet à l'approbation gouvernementale.

STAN-BUY CLUB

Montréal (514) 337-5542 Québec (418) 648-8888

Le pâle sourire de Beyrouth

Dans la très belle et très émouvante série d'articles qu'elle a consacrés dans ce journal au Liban et à Beyrouth, notre collègue Lily Tasso parle d'une réalité invisible mais présente partout (La Presse des 23, 24, 26, 27 et 28 juin). «La mort, écrit-elle, on ne la voit pas, mais elle est partout. Les dizaines de milliers de morts, on les devine lorsqu'on croise dans n'importe quelle rue des gens tout de noir vêtus ou qu'on se donne la peine d'écouter un tant soit peu les uns ou les autres.»

Dix ans de guerre, cela fait bien des orphelins. «D'aucuns citent le nombre effarant de 80000 orphelins que compterait le Liban...»

Après tant de malheurs, l'apparence même d'une fraternité retrouvée, d'une paix qui cherche les voies de sa reconstruction, est accueillie avec joie et avec enthousiasme. Seul l'avenir dira si l'important mouvement qui a permis à l'armée libanaise de reprendre dans Beyrouth la place qui est la sienne et le reflux ordonné des factions rivales armées, qui se disputaient le territoire urbain, annoncent un tournant décisif, ou s'il ne s'agit que de l'une de ces accalmies passagères dont la chronique d'un pays divisé est jalonnée.

Le scepticisme reste permis. Mais l'effet d'heureuse surprise qu'entraîne la prise en charge par l'armée régulière de la sécurité est d'autant plus grand que les pronostics qui ont suivi la constitution le 30 avril dernier du gouvernement de M. Rachid Karamé étaient encore résolument très sombres, il y a moins d'un mois. Le pessimisme était d'autant plus fondé que les excès d'une violence apparemment incontrôlable semblaient s'acharner à anéantir tout espoir.

Les qualités personnelles du président Amine Gemayel avaient beau lui valoir la sympathie de plusieurs milieux, un chef sans armée dans un pays déchiré par la guerre civile reste sans prise directe sur les événements. Il s'ensuivait que le gouvernement n'était pas maître de sa propre capitale; il ne l'est pas encore aujourd'hui du reste du territoire. Qu'on annonce aujourd'hui que la prochaine étape consiste à rouvrir l'aéroport de la ville donne la mesure du caractère limité des objectifs.

Faut-il penser que les jeux sont encore faits ailleurs et que, finalement, l'apaisement des derniers jours s'explique par les contraintes imposées d'une part, par la Syrie, d'autre part, par Israël, l'un et l'autre pays, pour des raisons différentes, souhaitant calmer les antagonismes?

Même posée en ces termes, la question laisse supposer que les solutions à long terme ne pourront être que politiques. Le remplacement des milices rivales par l'armée à Beyrouth laisse d'ailleurs deviner ou un changement de direction à la tête de l'armée ou un climat plus propice à des réformes institutionnelles promises par le gouvernement de M. Karamé. Celui-ci n'a pourtant pas encore obtenu l'accord de tous les intéressés sur un programme commun susceptible de faire une part plus juste à la majorité musulmane.

Les fragiles espoirs d'aujourd'hui peuvent être encore ruinés par des provocations. Les déchirements du Liban contemporain s'enracinent dans une histoire de trente siècles. Seize communautés ou confessions se partagent le Liban. À l'affrontement intercommunautaire viennent s'ajouter les interférences des grandes puissances. Pendant que le premier ministre Karamé recevait lundi l'envoyé des États-Unis, le ministre du Tourisme, M. Joubblatt, partait pour Moscou, en empruntant le chemin de Damas.

«Puisse les Libanais écrire leur véritable histoire de leurs propres mains!»

Guy CORMIER

Des étudiants ont une idée de génie

Les étudiants en génie du Québec pourraient bientôt acheter chacun son ordinateur personnel à environ la moitié du prix de vente habituel. Il ne s'agit pas d'une largesse de plus du gouvernement, mais du résultat d'une initiative des étudiants eux-mêmes. Cette initiative est importante pour le développement de l'éducation supérieure au Québec et de l'économie québécoise; elle mérite donc l'encouragement de l'État et le soutien des institutions financières.

L'ingénieur de demain doit être parfaitement capable de dialoguer avec un ordinateur. La conception de nouveaux produits, de pièces mécaniques, d'ouvrages d'art et de bâtiments ne se fera plus sans l'aide d'un ordinateur. La valeur d'un ingénieur ne dépendra plus seulement de la hardiesse de ses idées, mais aussi de sa capacité de les mettre à l'épreuve et de les corriger à l'aide d'un ordinateur. L'ingénieur doit savoir utiliser les programmes qui existent déjà et, à l'occasion, en développer de nouveaux.

L'étudiant en génie doit donc avoir accès à un ordinateur pour sa formation. Il semble qu'avec le développement des ordinateurs personnels au cours des dernières années, la meilleure solution soit que chaque étudiant achète son propre appareil. C'est un phénomène que l'on a observé aux États-Unis et que les étudiants de l'École Polytechnique de Montréal ont pris au sérieux. Ils ont approché les étudiants des six autres écoles de génie du Québec pour négocier un prix d'achat avantageux.

Ils seraient sur le point de conclure un marché pour quelque 10,000 ordinateurs avec un escompte de plus de 50 pour cent. Le prix de chaque appareil serait encore de presque \$2000, ce qui est beaucoup pour la plupart des étudiants.

Le ministère de l'Éducation devrait encourager cette initiative des étudiants. Bien que les ordinateurs seront la propriété des étudiants, il s'agit d'un apport considérable à l'équipement universitaire de la province. Le ministère n'a pas besoin de subventionner l'achat des ordinateurs, mais simplement d'apporter son soutien et des garanties pour assurer que le marché soit conclu aux termes les plus avantageux.

De leur côté, les banques, les caisses populaires et les autres institutions financières devraient accorder des prêts aux étudiants pour l'achat d'ordinateurs. D'une façon générale, les prêts aux étudiants sont loin d'enchanter les banquiers; mais ils prêtent bien pour l'achat d'une voiture. Ils devraient trouver un moyen rentable d'encourager cette entreprise.

Le Québec s'est fait une renommée mondiale dans le domaine de l'ingénierie, mais cette renommée peut rapidement tomber au niveau du mythe si de jeunes ingénieurs, formés à la pointe du progrès, n'entrent pas régulièrement dans la profession. Ce danger est d'autant plus grand que le monde passe par une période où l'on n'entreprend plus autant de grands projets qu'il y a quelques années. La concurrence est très forte et il faut à tout prix rester dans le peloton de tête.

On a souvent l'idée que le virage technologique au Québec est une route sinueuse qui ne mène nulle part. Les étudiants en génie sont en plein dans le virage et semblent savoir très bien où ils vont. Leur initiative pourrait avoir des suites importantes pour l'économie du Québec et devrait être encouragée.

Frédéric WAGNIÈRE

QUÉBEC 84



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Jacques Dufresne

L'État, le poisson et le citoyen

À en juger par la publicité on croirait que les seuls endroits où l'on peut se récréer cet été sont Québec, Montréal et, entre les deux, Drummondville. Je signale qu'un petit détour par Arthabaska permettrait de voir, au Musée Laurier, une excellente exposition sur l'histoire de la médecine au Québec.

Mais je tiens surtout à rappeler que les lacs du moyen-Nord existent toujours. Par moyen-Nord j'entends tout ce qui se trouve à plus de trois heures de voiture de Montréal. Récemment, à l'entrée d'une baie, à l'extrémité d'un de ces lacs, je me suis cru au paradis terrestre. Entre la pleine lune déjà omniprésente, le soleil couchant, les hérons bleus, les aigles pêcheurs, j'en oubliais l'énorme brochet qui tirait ma ligne vers l'autre bout du monde.

Ce Nord est une parfaite image des diverses tendances entre lesquelles se partage notre société. D'un côté il y a les parcs, comme celui du Mont-Tremblant, où les poissons eux-mêmes semblent suivre la discipline étatique, où les animaux sauvages sont moins sauvages, où les chemins sont balisés, les contrôles rigoureux. Mais il y a un je-ne-sais-quoi de décevant dans cette perfection aménagée selon des

règles basées sur la méfiance de l'homme pour l'homme.

Il faut dire cependant que là où règne la confiance, dans les zones libres, c'est souvent le chaos et parfois même l'horreur. J'ai pu observer quelques clubs privés ces dernières années. Ils ressemblent trop souvent au dernier que j'ai vu: baraqués d'un jaune agressif, égouts à ciel ouvert, aménagement si sommaire qu'on dirait des débris rassemblés dans un trou d'obus.

Et tout se tient. Quelques semaines auparavant, le secrétaire de ce club avait été pris en train de retirer ses cinquante lignes dormantes, auxquelles étaient accrochés, inertes, quelques-uns des plus beaux brochets du lac. Pour faire bonne figure auprès des gardes, le même homme avait l'habitude de dénoncer, pour des vétilles, les honnêtes citoyens, qui profitaient de la libéralisation des lois pour pêcher dans les eaux autrefois réservées au club. Il n'y a rien de bien rassurant dans ce mélange de la loi de la jungle propre au pire capitalisme et de la délation propre au pire socialisme.

Quelle publicité les amis étrangers qui nous accompagnaient allaient-ils donc faire à notre paradis terrestre? Un second club, situé à l'autre extré-

mité du lac, devait heureusement tout racheter. C'était vraiment le paradis après l'enfer. Depuis les chalets, humbles mais propres, jusqu'aux règlements librement acceptés par les membres, tout était civilisé dans cette oasis de sauvagerie. Et cette dernière n'en était que plus pure.

Mais tout dans ce second club n'est pas laissé à la libre initiative de chacun sous prétexte qu'il est privé. Bien au contraire. La police des mœurs sportives a été confiée à un pionnier du club, écologiste par instinct et par culture. À l'intérieur du club, cet homme a des pouvoirs qui paraissent exagérés dans la grande société: il peut, quand il le veut, inspecter chalets et chaloupes et émettre un avis d'expulsion sans autres formalités. Le membre pris en faute perd jusqu'à son chalet. Moyennant quoi il est encore possible de prendre des truites mouche-tées de plus de trois livres dans un petit lac du voisinage ensemenché il y a dix ans.

La discipline est ici plus stricte que dans les parcs, la justice plus implacable, mais le système est moins coûteux, moins tâtonnant, plus efficace et, pour certains, plus humain. En fait le vénérable policier bénévole inspire un tel respect, mêlé d'une telle crainte, qu'il n'a jamais eu à sévir.

Si toutefois il faut payer un tel succès par un échec comme celui du club voisin, la solution étatique n'est-elle pas la meilleure? C'est pourquoi sans doute il y a tant de parcs nationaux, même aux États-Unis. Les gens pourront-ils s'éduquer assez pour gérer de façon autonome ce qu'il reste de la nature?

De ce côté il y a quelque espoir. Il m'a été donné de rencontrer de jeunes guides qui ne se contentent pas de faire leur travail spécialisé. Ils donnent une initiation complète à l'écologie, expliquant au passage pourquoi tel aigle pêcheur ne se reproduira plus. Parfois même une spiritualité d'une étonnante authenticité vient se greffer aux ébauches biologiques d'une vision du monde.

Deux de ces guides avaient passé l'hiver dans les lieux perdus qu'ils nous ont fait découvrir et aimer. Je me suis pris à rêver d'établissements d'un genre nouveau, sortes de monastères écologiques qui, tout en mettant en valeur les ressources du Nord, permettraient à des hommes d'action de prendre prétexte d'un voyage de pêche pour s'initier à la contemplation et à des jeunes portés vers l'aventure de vivre leur refus du mirage technologique autrement que par diverses formes de suicide.

TÉMOIGNAGE

Le Frère Clément, romancier

S'il était besoin de démontrer que les meilleurs esprits du Québec n'ont pas attendu les conclusions du rapport Parent pour prendre conscience des exigences fondamentales de l'éducation, il serait tout naturel de citer en exemple la carrière du Frère Clément Lockquell, rentré ces jours derniers dans le sein du Seigneur au déclin de son âge.

Roger DUHAMEL

collaboration spéciale

Au cours d'une vie religieuse s'étendant sur près de soixante ans, il a occupé des charges importantes à l'Université Laval, oeuvrant tour à tour à l'École de pédagogie, à la Faculté des sciences de l'administration et à la Faculté des lettres. Cet ecclésiaste, qui a de quoi surprendre, s'explique par la souplesse intellectuelle de cet éducateur de grande classe et de vaste culture, à qui rien de ce qui est humain n'est demeuré étranger.

Les lecteurs de ses notes critiques et les auditeurs de ses commentaires littéraires en marge de la production courante ont apprécié l'étendue de sa curiosité et la pertinence de ses jugements, tou-

jours empreints d'une modération qui n'excluait pas une pointe d'humour.

Je suis de ceux qui regrettent que ses tâches administratives et ses responsabilités pédagogiques aient empêché de mener à bonne fin l'oeuvre personnelle de création dont il était porteur. Il n'a consenti qu'à nous en livrer une ébauche. Hélas, les fruits n'ont pas passé la promesse des fleurs...

Il y a environ un tiers de siècle paraissait, sous la signature de Clément Lockquell, un mince roman intitulé *Les Elus* que vous êtes. Ce texte d'une centaine de pages avait tout pour rebouter le lecteur moyen. A-t-on idée de situer une intrigue dans le milieu des Frères enseignants! Cela relève de la provocation ou de l'inconscience. Pour beaucoup de gens, ces ecclésiastiques au rabais ne sont en effet que des aspirants ratés à la prétrise, dépourvus de toute science et de toute culture. Un préjugé aussi grossier, malgré le Frère Marie-Victorin d'hier et le Frère Jean-Paul Desbiens d'aujourd'hui...

J'ai relu *Les Elus*... et je persiste à penser que ce récit à demi autobiographique demeure un document précieux dans l'évolution des

idées et des attitudes au Canada français.

Nous sommes donc au sein d'un groupe de religieux enseignants. Le Frère Bernard, le narrateur, fait part de ses expériences dans sa communauté et dans l'enseignement auquel il se livre avec une ardeur jamais lassée. Nommé professeur au collège de Champlain, ses premiers contacts dans cette maison ne sont pas faciles.

C'est que malgré les prescriptions de la charité chrétienne, les hommes ne cessent d'être des hommes, ils ne sont pas affranchis des rivalités, des jalousies, des incompréhensions. On se rend compte aussi que l'orgueil est un plus rude ennemi que la chair.

À sa bonne volonté, le Frère Bernard joint un caractère très ardent. Quand ses supérieurs le menacent de retarder ses vœux perpétuels, il s'en faut de peu qu'il n'abandonne le rêve généreux de sa jeunesse et qu'il fasse retour au siècle.

C'est l'occasion d'une ample méditation où perce la nostalgie des choses interdites: «Cette poésie d'une certaine vie que je regrettais dans une délectation aussi morose qu'inutile et dangereuse, je n'igno-

rais pas qu'elle ne s'enchantait qu'à la surface des choses. Celle que tout homme peut créer ne fleurit qu'à l'intérieur: l'ambiance serait impuissante à la produire.» C'est l'éternelle convoitise de ce qu'on a voulu se refuser à soi-même. Le dépouillement de soi n'est jamais définitif.

Ce moment de vertige dépassé, le Frère Bernard s'applique à sa tâche d'éducateur, à cette paternité spirituelle. Il renouvelle les méthodes pédagogiques, mettant l'accent sur ce qui avait été auparavant trop négligé. Le progrès est à ce prix, il ne s'accomplit pas sans de vives ou de sourdes résistances.

Le Frère Clément avait-il vocation de romancier? Cette question demeurera toujours sans une réponse satisfaisante. Ce qui est certain, c'est que ceux qui l'ont approché au cours des années conserveront le souvenir d'un homme attachant, d'une rare finesse. Comment oublier l'éclair malicieux de son regard très doux, son rire en cascades et la musique de son verbe grassoyant! Un autre ami de Québec dont le départ nous appauvrit, après celui d'André Giroux et de Jean-Charles Bonenfant. Les rangs s'éclaircissent...

LIBRE OPINION

La zone de libre échange Israël-USA

Pour Israël, le développement positif des négociations en vue de l'établissement d'une zone de libre échange entre les États-Unis et Israël est d'abord et avant tout l'expression d'une volonté américaine bien déterminée de l'aider à résoudre ses problèmes économiques. Volonté qui s'exprime dans d'autres gestes très significatifs tels que l'assistance donnée au programme de construction de l'avion de combat israélien de la génération prochaine, le «Lavi» (avec éventualité d'exportations de cet appareil vers les États-Unis), l'encouragement aux investissements de grandes firmes américaines d'informatique qui viennent renforcer le réseau déjà très important d'entreprises israéliennes et vont permettre, de l'avis des plus optimistes, la création d'une véritable «Silicon Valley» en Israël même.

Cette volonté d'assistance économique s'inscrit, à son tour, dans un incontestable renforcement des liens politiques entre Israël et les États-Unis et l'expression la plus nette de ce rapprochement se trouve dans les déclarations faites par Monsieur Caspar Weinberger, Secrétaire à la Défense des États-Unis souvent considéré à Jérusalem comme l'un des adversaires d'Israël et un suppôt des intérêts arabes.

Or, à l'occasion de manoeuvres communes effectuées par les services de santé de l'armée israélienne et la sixième flotte, au cours desquelles les possibilités de soins aux soldats américains ont été mises au point par les deux parties, M. Weinberger a tenu à souligner que ce n'était là qu'un aspect de la «coopération stratégique» entre les deux pays, a annoncé qu'une vedette lance-torpilles israélienne était construite en collaboration avec les États-Unis, que ces derniers achèteraient quelques «Kfir» (super-mirages israéliens) pour la marine de guerre des États-Unis et cela au grand étonnement des Israéliens qui, pour une fois avaient fait preuve de beaucoup de discrétion.

On peut certes penser qu'il s'agit là d'un effet de la campagne électorale américaine et que l'administration — devant les assauts de pro-israélisme des candidats démocrates — réagit et contre-attaque. Mais il semble bien, et le projet de zone de libre échange le confirme, que cela aille au-delà d'une volonté de conquête de l'électorat juif ou pro-israélien.

À la suite du conflit irako-iranien et du comportement des pays arabes du Golfe, les Américains semblent avoir fini par tirer la conclusion inévitable: le seul îlot de stabilité et de fidélité à l'Occident dans cette région reste Israël et Israël fort. Et le meilleur moyen de renforcer Israël c'est de l'aider à résoudre ses problèmes économiques. Et l'un des meilleurs moyens de l'aider à résoudre ses problèmes économiques c'est d'encourager ses exportations.

David CATARIVAS
Journaliste
Kibboutz Hanita
Israël

Le 9 juillet 1984, les délégations des deux gouvernements, israélien et américain, doivent se rencontrer pour rédiger un projet d'accord qui sera soumis à l'approbation du Congrès. L'un des principaux obstacles à la législation prévue a été levé par suite de la décision de la Commission américaine du Commerce Extérieur de recommander le programme de zone de libre-échange. Il y avait eu, en effet, aux États-Unis, un mouvement d'opposition venant aussi bien des secteurs industriels qu'agricoles qui craignent une concurrence israélienne, surtout dans certains domaines bien précis. La Commission du Commerce Extérieur a dissipé ces craintes et donné le feu vert au Congrès.

En Israël aussi l'Association des Industriels n'était guère enthousiaste à l'idée que d'ici cinq ans les produits américains entreraient en toute liberté en Israël au côté des produits de la Communauté Économique Européenne qui, dès 1989, seront à leur tour entièrement exemptés de droits de douane. Mais l'Association des Industriels est parfaitement consciente par ailleurs qu'il ne sert de rien, dans la situation économique actuelle d'Israël, de protéger des industries locales incapables de soutenir la concurrence et qu'il vaut mieux, dans certains cas, envisager leur disparition ou leur reconversion dans le cadre d'un plan général d'adaptation de l'industrie israélienne à la situation nouvelle.

La différence fondamentale entre le traité qui régit les relations entre Israël et la CEE et le projet de libre-échange israélo-américain se trouve dans le fait que le premier ne porte que sur des articles industriels alors que le second couvre tous les domaines, industriels et agricoles. Israël constitue à l'heure actuelle un marché de 8 milliards de dollars et les Américains n'en fournissent qu'un cinquième environ. Au cours de ces dernières années la part américaine n'a cessé de diminuer par rapport à la part européenne et cela par suite de l'application de l'accord conclu entre Israël et la Communauté. Il y a donc pour les Américains un défi à relever et des marchés à conquérir et Israël ne peut que bénéficier de la concurrence entre les États-Unis et l'Europe.

C'est donc un véritable coup de fouet à l'économie israélienne que cet accord de zone de libre échange peut donner et quel que soit le gouvernement venant au pouvoir en Israël après les élections du 23 juillet, il trouvera dans sa corbeille au moins un élément économique positif au côté de bien des éléments négatifs et bien des problèmes auxquels il faudra trouver une solution même au prix de très durs sacrifices.

La triste histoire de la petite Barbara

«Sais-tu, ma tante, pourquoi je t'en donne beaucoup des jetons? C'est parce que je sais que tu vas m'aimer, et que tu me taperas pas.»

Elle a 7 ans! Il y a 7 fois qu'elle déménage en deux mois et demi. Chez nous, faute de place et de personnel, on ne peut l'accueillir que pour quelques jours, en désespoir de cause, car le CSS n'a pas d'endroit pour cette «enfant ping-pong» pour les prochains quatre jours. Nous ne pouvons laisser Barbara dans un trou noir psychologique pareil sans agir. Alors nous l'accueillons au logement d'accueil des Maisons Familiales d'Yoville. Et nous nous efforçons de la sécuriser le plus possible, sécurité qui ne durera que quelques jours. Car dans quatre jours, on procédera de nouveau, au chargement de ses boîtes pour un endroit nouveau et inconnu pour l'instant.

Nous sommes à table toutes deux, lorsque Barbara crie sa douleur tout à coup: «Ma tante,

une chance que tu as dit oui, parce que je serais sur le trottoir et je ne mangerais pas.»

Le quatrième jour, on vient chercher Barbara, qui s'attend d'entrer en Centre d'accueil cette fois. Mais on lui apprend, qu'on n'a pas encore de place définitive pour elle, et qu'elle doit être conduite au bureau du CSS.

Barbara a une réaction, vite dissimulée et refoulée de désaccord puis fatalement, nous aide de nouveau, à transporter ses boîtes de vêtements déchirés, décolorés, trop petits, etc. Et c'est le huitième déplacement en moins de trois mois, qui s'amorce.

Dire qu'on donne une «Ville à la Fierté», et que des dizaines d'enfants n'ont pas même un oreiller? C'est catastrophique!

Je voudrais pouvoir les accueillir tous, ces enfants ballottés. Mais comment mieux faire sans les moyens?

Sœur Thérèse PARADIS
Montréal-Nord

Une véritable surprise

En réponse à l'article paru dans La Presse du 26 juin 1984 sous le titre «Rhéaume surpris».

En effet, quelle surprise cette fête de la Saint-Jean! Par malheur, dimanche matin le 24 juin à 1 heure a.m., je circule sur la rue Sherbrooke est en direction de mon domicile. Tout à coup au coin des rues Pie-IX et Sherbrooke, je m'aperçois que la chaussée est recouverte de verre brisé (bouteilles de bière cassées). Je continue ma route toujours vers l'est et quel beau spectacle: des jeunes assis sur des caisses de bière tout au long de la rue, quelques-uns arborent le drapeau du Québec, d'autres sont tellement en état d'ébriété avancée ou drogués, qu'ils ont peine et misère à marcher. On chante, on rit, pourquoi? pour qui? je me le demande encore.

Soudain, je dois immobiliser mon véhicule, car le feu rouge m'oblige à m'arrêter près de l'entrée du parc Maisonneuve. Je suis

soudainement la victime de la mini-émeute.

Les paniers à ordures de la ville sont lancés devant les véhicules arrêtés au feu rouge. Nous sommes alors bombardés de bouteilles, la rue Sherbrooke s'étant transformée en champ de bataille. Je réussis de peine et de misère à me rendre à l'intersection Viau et Sherbrooke où déjà plusieurs policiers sont sur les lieux.

Très nerveux et extrêmement déçu, je descends de ma voiture pour constater les dommages alors que d'autres automobilistes posent le même geste.

J'espère tout simplement que les fêtards qui ont été arrêtés seront sérieusement punis par la loi afin que des situations semblables ne se reproduisent plus.

Vive la Saint-Jean! Vive les bouteilles! et où allons-nous!
Michel LANGLAIS
Anjou

L'épithète «national»

M. Jean-Guy Dubuc
La Presse

Le regret que vous avez exprimé, dans LA PRESSE du 28 juin, au sujet de l'utilisation par le gouvernement québécois de l'épithète «national» est, à mon avis, tout à fait injustifié.

Les mots sont utilisés, vous le savez bien, de manière fort fantaisiste par les gouvernements quels qu'ils soient. Et on peut se demander si les autorités politiques n'aimeraient pas posséder le monopole des concepts. Dès lors si, en régime fédéral, cette tendance peut être freinée par la multiplicité des gouvernements, tant mieux. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement fédéral aurait seul le privilège d'utiliser le qualificatif en question. Autant s'inspirer de la pratique sénégalaise et fixer les programmes et les plates-formes des partis politiques, donc leur vo-

cabulaire, d'une manière définitive.

Par ailleurs, en régime fédéral, je ne crois pas qu'un niveau de gouvernement puisse se réclamer en exclusivité du qualificatif national. Le fédéralisme, en théorie tout au moins, se caractérise par une souveraineté partagée. De la sorte, chaque entité sociologique, chaque communauté, si elle en a conscience, si elle en a le tissu, pourrait se dire nationale. Et le Québec me semble qualifié pour utiliser ce terme.

Pour ma part, j'espère que le gouvernement québécois puisse continuer d'utiliser tous les mots du dictionnaire (de langue française) dans la mesure où la population les comprend. Dans le cas que vous avez soulevé, je comprends et beaucoup de Québécois doivent comprendre également.

Réjean BERNIER
Québec

À propos d'un reportage

Le Dr Zbigniew Brzezinski, conseiller sur la sécurité auprès de l'ancien président américain Jimmy Carter adressait la parole devant le Forum parlementaire international, le mardi 5 juin dernier.

Le reportage des commentaires du Dr Brzezinski dans votre journal les jours suivants contient une extension de ses idées sur l'initiative de paix de M. Trudeau qui ne peut être autre que le produit écrié de l'imagination du journaliste de La Presse canadienne ou de votre éditeur.

En répondant à une question au sujet du rôle que le Canada pouvait jouer dans le soulagement de tensions mondiales, le Dr Brzezinski a répondu qu'il pouvait jouer un rôle très influent à cause de «sa position morale, son importance et son influence dans de pareils conseils et non le moindre à Washington». Il a continué en di-

sant que «aucune entreprise messianique pouvait réussir», un commentaire que vous reportez comme se référant à l'initiative de paix de M. Trudeau. En fait, il n'y a eu aucune référence ou insinuation à l'initiative de paix du premier ministre.

Le Dr Brzezinski sait que M. Trudeau est loin d'être un leader messianique. Quant à la position morale, l'importance et l'influence du Canada que le Dr Brzezinski décrit comme la base de notre influence comme pays, il me semble raisonnable de suggérer que le premier ministre des seize dernières années est responsable dans une certaine mesure pour la position dont le Canada jouit à l'échelle mondiale.

Herb BREAU
Président
Forum parlementaire
international, Ottawa

À remettre en question

Comme vous pouvez déformer les propos de M. Daniel Baril, président du Mouvement laïque québécois! On sent que vous imaginez une machination. Que voulez-vous alléguer lorsque vous dites: «Pour vérifier, qu'on nous dise donc à quels fonds s'alimente le Mouvement laïque?» (En réponse à la lettre de M. Edmond Robillard parue dans Tribune libre du 6 juin).

Le principal argument de ceux et celles qui prônent l'école neutre, c'est le respect de la liberté de conscience de l'enfant. La religion imposée constitue une forme d'endoctrinement au même titre que le communisme peut en être une. Et même si le Québec était catholique

à cent pour cent, ce serait encore vrai.

Vous dites: «Une fois perdue sa foi catholique, le peuple québécois n'a plus rien qui puisse lui conserver en effet sa véritable identité.» Alors, c'est par souci d'identité que l'enseignement catholique est justifié? Ce n'est pas parce que c'est la vérité, non, c'est pour l'identité culturelle! Vraiment, c'est ce que vous pensez? Si vous étiez né en URSS vous prôneriez donc le socialisme, par souci d'identité culturelle? N'est-il pas plus logique de remettre en question tout conditionnement, qu'il nous identifie en tant que peuple ou non?

Jean OUELLETTE
Repentigny

Pourquoi exempter de l'impôt les familles d'accueil?

Monsieur Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Québec

Cette question est d'actualité à la suite des récentes mises à pied massives aux Affaires sociales, à la lettre du président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec, parue dans LA PRESSE du 28 juin, qui révèle l'ampleur du problème et à l'annonce dans LA PRESSE du 29 juin que plus de 10000 familles au Canada doivent s'accommoder de revenus annuels inférieurs à \$5000.

Le temps est révolu où la pension était si dérisoire que le fait d'accueillir des personnes âgées, référées par les services sociaux, était considéré de la philanthropie, d'où l'exemption d'impôts.

À ce jour la pension versée à la famille d'accueil, fixée par le gouvernement, se chiffre à \$420.13 par mois et elle est révisée trimestriellement. Des chambres à deux lits sont autorisées ce qui permet un plus grand nombre de résidents et simultanément plus de revenus.

Cette opportunité de faire rapidement fortune n'a pas échappé à certains membres du personnel infirmier, plus particulièrement, à certains néo-canadiens détenant un emploi régulier et à plein temps, dans les hôpitaux. Ils louent des maisons unifamiliales ou des duplex vacants dont ils font ensuite l'acquisition et ces foyers se remplissent, comme cela va de soi, du jour au lendemain.

Vu l'exigüité de certains immeubles, il serait intéressant de savoir si les normes d'agrément sur le milieu de vie, établies par le ministère des Affaires sociales sont respectées, à savoir la largeur minimale des corridors — 1 m, la superficie d'une chambre à deux lits — 15 m² etc. etc.

Il s'agit de foyers d'accueil et non d'hôpitaux privés (nursing home). On n'y accepte que des personnes autonomes et continentales. En cas de maladie on a recours à

Urgence Santé et au besoin les patients sont référés à l'hôpital.

À l'automne, à l'instar des fleurs, les résidents disparaissent pour réapparaître au balcon lorsque la température printanière le permet, car en général, ils n'ont une vie sédentaire. Donc il n'y a aucun service particulier, aucune activité sociale.

Il y a de nombreux foyers d'accueil, également sous contrat avec les services sociaux, qui n'accueillent qu'un nombre restreint de résidents afin d'y maintenir une atmosphère chaleureuse et familiale mais dont le but primordial est d'aider à la réintégration sociale de la personne âgée, qui sont vacants du fait que les responsables n'ont pas accès au milieu hospitalier.

En établissant une moyenne de neuf résidents par famille d'accueil, le revenu se chiffre à (420.13 x 9 x 12) 34.374.04 dollars. Il ne saurait plus être question de philanthropie mais d'une industrie florissante pour certains favorisés.

À la lumière de ces chiffres, qui seront d'ailleurs révisés à la hausse (le 1er juillet) le gouvernement se doit de prendre des mesures immédiates afin que les revenus additionnels d'une telle enveloppe n'échappent pas à l'imposition.

Il faut souligner que les familles qui adhèrent au programme de garde de jour en milieu familial, pour les enfants, mis sur pied l'an dernier par les services sociaux et dont les revenus sont inférieurs, doivent payer l'impôt. Pourquoi deux poids et deux mesures?

Les sommes importantes que rapportera le prélèvement de l'impôt sur ces revenus additionnels aussi considérables, permettront au gouvernement de réduire les compressions budgétaires des services sociaux tout en mettant fin à une situation injuste, révoltante et scandaleuse.

Juliana LAMARQUE
Montréal

La liberté, mais...

Je peux penser et dire presque n'importe quoi, mais je ne peux pas faire n'importe quoi.

D'abord, M. Kaplan et d'autres représentants du gouvernement fédéral ont si peu foi en la solidité de l'ensemble de nos institutions au pays qu'ils cherchent, disent-ils, à nous protéger à l'aide d'une agence de sécurité au-dessus et à côté de toutes les lois établies pour tout le monde. C'est la mode des agences de sécurité. (CIA, KGB... Chili).

Francis Fox veut m'obliger à écouter et à voir les réalisations canadiennes dans les médias et il veut contrôler l'accès aux productions américaines. Il ne tient pas à ce que les réalisations canadiennes jugées de qualité par les représentants du gouvernement central souffrent de la concurrence américaine. Or, j'ai trente-six ans et Radio-Canada, trop fonctionnarisée, m'a ennuyé les deux tiers de ma vie. Pourtant, la télévision américaine m'intéresse énormément par la quantité, la qualité, la variété, l'ouverture sur le monde et sa grande liberté. Tant pis pour ma liberté de choix!

Et cette tendance à centraliser trop le pouvoir à Ottawa, qui fait toujours son idée selon ses intérêts et décide pour les régions. Je sais que René Lévesque n'est pas un collaborateur idéal, mais Ottawa n'est pas non plus un collaborateur de qualité. Ottawa casse des initiatives locales.

De plus, qu'en est-il de la liberté des expropriés de Mirabel?

Au sujet de la morale, les gouvernements de divers niveaux se font des critères sur la prostitution, la pornographie et forcent les gens à la suivre. Je veux bien que les prostituées ne s'affichent pas partout, que les mineurs n'aient pas accès aux revues, mais pourquoi ne pas imiter la Hollande quant à la prostitution, puis réglementer l'accès aux revues. Qu'ils laissent libres les adultes sans décider pour eux le bien, le mal et de la façon prétendument correcte de vivre. Que la police cesse donc de tracasser les clients; elle fait du tapage qui ne donne rien et crée plus de troubles que l'exercice d'une liberté mature ne ferait. Avec de tels principes, Michel-Ange ne serait pas Michel-Ange... (...)

Nos gouvernements de divers niveaux ont beaucoup de bon, mais comme chaque Canadien, ils ne sont pas portés à croire en la capacité des individus, des institutions, des régions. (...) Les Canadiens prennent la liberté pour un acquis, pourtant...

Et la liberté de presse? Et les tests du missile Cruise? Et les droits trop grands d'Impôt-Canada ou de Revenu-Québec? et les droits des minorités ou marginaux? (...)

J. VALOIS
Sainte-Julie (Joliette)

Situation antisociale

Selon un article paru récemment dans LA PRESSE, seulement 20 000 jeunes devraient se contenter du minimum de prestations d'aide sociale (15\$ par mois).

Vingt mille, ce n'est pas assez? En faudrait-il un million pour que le gouvernement réagisse? Et les 60 000 autres qui vivent chez leurs parents? A-t-on pensé aux conséquences d'une charge supplémentaire pour une famille qui, souvent, vit déjà d'aide sociale? Et ceux qui partagent un appartement à trois ou quatre! Est-ce qu'une chambre, un 1/2 ou un 2/3 peuvent être considérés comme un lieu d'habitation sain pour trois ou quatre personnes. C'est pourtant la situation que vivent bon nombre de ces jeunes.

154 000 bénéficiaires, c'est un chiffre monstrueux et l'on cherche

à en réduire la portée. Les tentatives de dédramatisation de la part du gouvernement ne parviennent et ne doivent pas parvenir à cacher la triste réalité. Chaque jour, des milliers de jeunes Québécois se demandent s'ils vont pouvoir manger. N'essayons pas de jouer sur les chiffres. Cette situation est inhumaine, antisociale et explosive.

Ces jeunes dérangés (même la Bourse de Montréal) notre conscience que l'on tente d'acheter par des articles et des déclarations qui font preuve de mauvaise volonté ou d'une méconnaissance de la misère, de l'écoeurement et du désespoir vécus par ces jeunes assistés sociaux.

Roch MICHAUD
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

100 ans
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8h à 17h	
		Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
		Détachés	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
COMPTABILITÉ		Carrières et professions, nominations	285-7320
Grandes annonces	285-6892		
Annonces classées	285-6901		

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LE PROJET DE CONSCRIPTION BORDEN EST APPROUVE EN SECONDE LECTURE

(De l'envoyé spécial de la «Presse».)

OTTAWA, 6. - Après une séance des plus mouvementées, le débat maintenant historique sur la seconde lecture du bill Borden, tendant à établir le service obligatoire au Canada, s'est terminé à cinq heures ce matin (6 juillet 1917), à la Chambre des communes par l'adoption de la motion du gouvernement, les voix se partageant 118 pour et 55 contre, soit une majorité de 63 pour la mesure ministérielle. C'est au chant de l'hymne national: «Dieu sauve le Roi», que les partisans de la conscription ont accueilli le résultat du vote.

A 2 h. 40, ce matin, M. Brouillard, député libéral de Drummond-Arthabaska, ayant clos la série des discours, la Chambre se remplit aussitôt de députés et en quelques minutes les deux partis furent au grand complet. Dans les galeries, une foule considérable, où l'on remarquait bon nombre de dames et de militaires, attendait patiemment, malgré l'heure tardive, le moment du vote. Sir Robert Borden, entre, salué par les applaudissements de la droite. Le premier ministre semble rempli d'une grande confiance. Sir Wilfrid Laurier, à son siège depuis quelque temps, montre un visage impassible, indifférent.

L'orateur lit le sous-amendement Barrette, demandant le renvoi à six mois de l'étude du projet Borden et immédiatement la Chambre vote: les voix comptées, on trouve que la proposition du député de Berthier est battue par 165 voix contre 9. L'amendement Laurier, d'après lequel on demandait que la discussion du bill fut retardée jusqu'à ce que le peuple canadien ait eu l'occasion de se prononcer, est battu par 111 voix contre 62, soit une majorité de 49 voix pour le gouvernement.

Puis, après l'amendement Copp, dont nous parlons plus bas, vint la mise aux voix de la proposition principale, celle de la conscription, laquelle fut adoptée par 63 voix de majorité. La séance qui vient de se terminer est désormais historique.

SINISTRES RUMEURS

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

OTTAWA, 6. - Dans la soirée, des rumeurs avaient circulé, dans les corridors de la Chambre, à l'effet que l'on s'appretait à faire sauter le musée Victoria où siège le parlement. La bombe a éclaté, mais sous une autre forme que celle prédite, lorsque le moment fut venu de prendre le vote sur la motion principale, c'est-à-dire celle de sir Robert Borden demandant que le bill de la conscription subisse sa seconde lecture.

L'AMENDEMENT COPP

Tout semblait devoir se terminer sans incident, lorsque M. Copp, député libéral de Westmorland (Nouveau-Brunswick), se leva, sortit deux feuilles du gousset intérieur de son veston, et après un long discours au grand mécontentement de la droite, proposa un nouvel amendement au bill Borden, comportant l'insertion dans la nouvelle loi d'une clause pourvoyant à l'entretien des soldats canadiens et de leurs familles sans avoir recours aux souscriptions publiques. Les remarques de M. Copp, de même

que celles de l'hon. M. Oliver, et de M. Mollay, député libéral de Provencher (Manitoba), furent accueillies par des huées et de véritables beuglements du côté de la droite.

SIR ROBERT BORDEN

Visiblement ennuyé, le premier ministre se leva après le discours du député de Westmorland, pour protester fortement contre le nouvel amendement, présenté, dit le premier ministre, uniquement dans le but de retarder et entraver l'adoption du bill en seconde lecture. Sir

Robert déclare que les soldats canadiens sont aussi bien traités que les soldats de n'importe quelle nation alliée et il énumère les résultats magnifiques du système des contributions volontaires aux oeuvres de guerre.

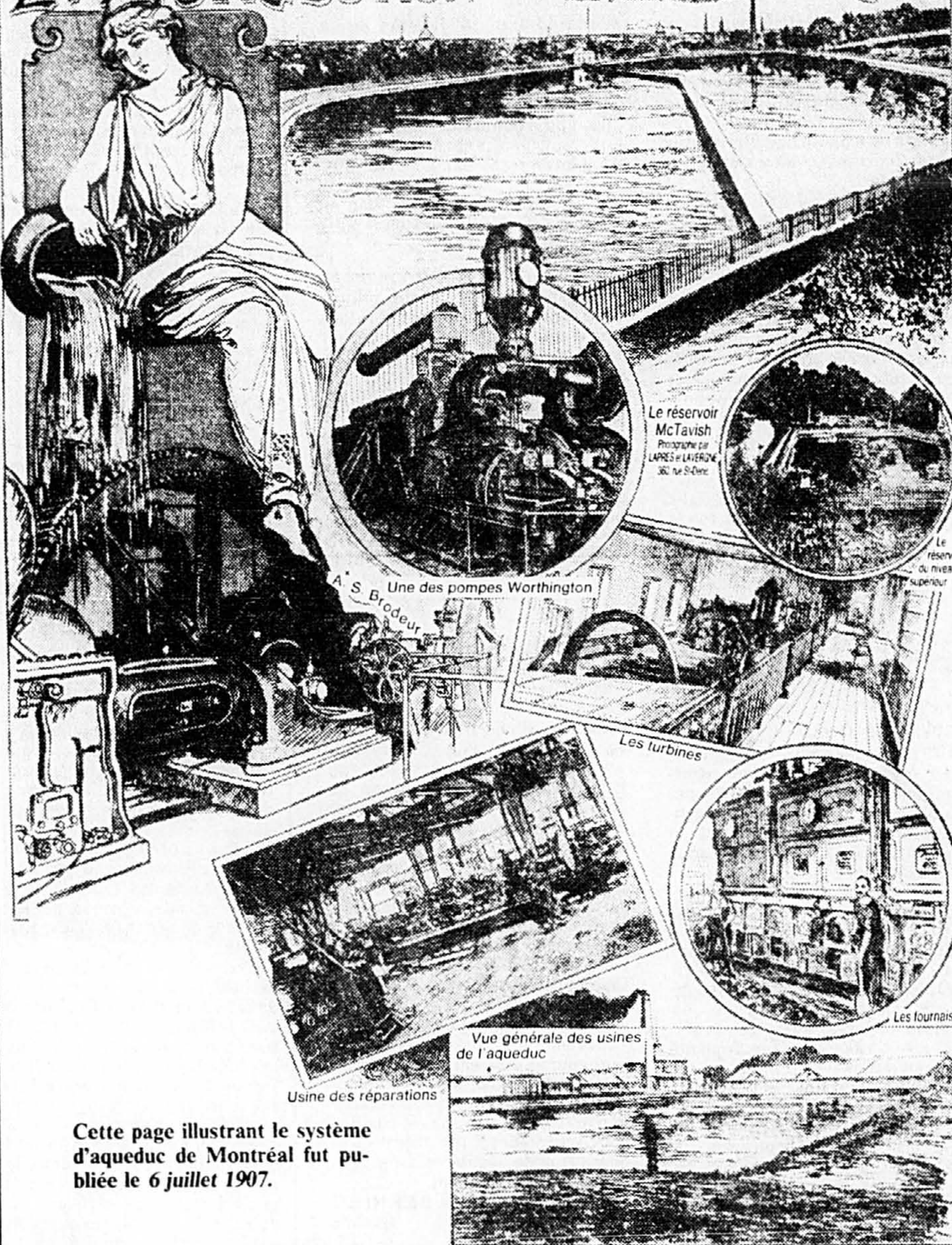
«Le gouvernement ne peut pas accepter cet amendement», déclare le premier ministre.

L'HON. M. OLIVER

L'ex-ministre libéral ne se laisse pas désarmer par la déclaration du chef du gouvernement et il reproche à sir Robert d'abuser de sa majorité pour fai-

re passer son projet de loi. Les cris de: Honte/Honte/venant du côté des conservateurs, soulignent les remarques du député d'Edmonton. Celui-ci continue, cependant, et après lui, M. Mollay traite de la situation qui est faite aux soldats canadiens et à leurs familles. A tour de rôle, les orateurs libéraux pressent le gouvernement d'améliorer le sort de ceux qui combattent en Europe, dans les troupes canadiennes. Finalement, l'amendement Copp est mis aux voix et il est défait par 115 voix contre 55, soit une majorité de 60 voix.

LA DISTRIBUTION des EAUX à MONTRÉAL



Cette page illustrant le système d'aqueduc de Montréal fut publiée le 6 juillet 1907.

AFFREUSE EXPLOSION A BELOEIL

(De l'envoyé spécial de la «Presse».)

BELOEIL, 6. - Le coquet village de Beloeil, qui a déjà été si cruellement éprouvé dans le passé, du fait des cruels accidents survenus à la poudrerie de la «Canadian Explosives Limited», vient d'être de nouveau affligé par une catastrophe épouvantable. L'émoi et la consternation régnaient parmi la population, où les deuils anciens sont avivés par les deuils nouveaux qui viennent de se produire.

C'est vers dix heures, ce matin (6 juillet 1915), qu'est survenu le malheur. Les malheureux qui ont été frappés travaillaient dans le pavillon de la cordite, qui a été complètement détruit. Autant qu'on a pu le savoir par les récits des survivants, dont les souvenirs sont naturellement confus et imprécis, tant la chose s'est passée rapidement et tant le sauve-qui-peut a été rapide, c'est la machine à couper la cordite qui a occasionné le malheur

par une défectuosité dont on ne peut dire exactement la nature.

Tout à coup, une flamme a jailli de la machine. Elle a grandi démesurément, a tout envahi, tout enveloppé dans son étroite mortelle. Des cris terribles ont été entendus, les travailleurs se sont rués au dehors, à travers le rideau de feu. En un rien de temps, tout était fini: six morts gisaient, calcinés; neuf travailleurs se tordaient dans les affres de la douleur, plus ou moins gravement atteints.

L'explosion n'a pas été forte; on n'a rien entendu au village. La poudrière est exactement à un mille et demi de la gare. (...)

Parmi les morts et les blessés se trouvent plusieurs jeunes filles et on compte aussi parmi eux une couple d'officiers importants de la compagnie, de sorte que les pertes sont senties non seulement par la population, mais elles affectent en même temps beaucoup la compagnie. (...)

Six malheureux manquent à l'appel. Ces malheureux sont encore ensevelis sous les débris de l'édifice. Huit des blessés ont été amenés à Montréal et transportés à l'hôpital Général. Le train qui amena ces infortunés, la plupart d'entre eux portant d'affreuses blessures, est entré en gare à (Bonaventure) un peu après-midi. (...)

LA NOUVELLE DE LA CATASTROPHE

A l'arrivée de la première personne portant la triste nouvelle, a commencé une course folle vers les bâtiments de la poudrerie. Deux cents personnes environ travaillaient là et on conçoit le nombre des parents et d'amis qui étaient anxieux de se renseigner sur leur sort. Comme toujours en pareille occasion, les premières nouvelles n'étaient pas précises, de sorte que chacun se demandait avec angoisse quel était l'être cher qui pouvait être disparu. Avant de s'abattre définitivement sur les quelque douze ou quinze foyers qu'il a atteints, le malheur a plané audessus de tous et a répandu sur tous son ombre lugubre. (...)

Les morts sont les suivants: J. Murray Wilson, gérant général de la division de chimie de la compagnie; Helmer Brown, surintendant du département de la cordite, à Beloeil; Raoul Favreau, 36 ans, marié et père de cinq enfants, Beloeil Station; Dick Meyer, 19 ans, célibataire, Beloeil Station; Mlle Maria William, 30 ans, Beloeil Station; Mlle Berthe Blain, 19 ans, village de Beloeil. Dans les heures suivantes, Henri Chicoine, 40 ans, marié et père de plusieurs enfants, ainsi que H.C. Schoch, 28 ans, devait succomber à leurs blessures.

C'EST ARRIVÉ UN 6 JUILLET

1982 — L'Amérique du Nord est témoin de la plus longue éclipse de lune depuis 1736.

1977 — Le solliciteur général Francis Fox annonce la création d'une commission royale d'enquête, présidée par le juge David C. McDonald, pour faire la lumière sur les accusations d'activités illégales portées contre la GRC.

1976 — Le maréchal Chu Teh, figure légendaire de la Chine, meurt à l'âge de 90 ans.

1965 — Grève des détaillants d'essence du Québec; plus de 850 stations-services sont fermées.

1961 — M. Robert Thompson est élu chef national du parti du Crédit social du Canada; il succède à M. Solon Low.

1960 — Les troupes congolaises se mutinent; le Congo fait appel aux Nations Unies pour obtenir une aide militaire.

1954 — S. Exc. Mgr Philippe Côté, s.j., qui avait été expulsé de Chine par les communistes, quitte le Canada à destination de Formose.

1952 — Décès de l'hon. L. A. Taschereau, ex-premier ministre de la Province, à l'âge de 85 ans.

1950 — Inauguration de la cour de triage du Canadien Pacifique à Côte-Saint-Luc, la plus moderne du continent américain.

1949 — Les travailleurs de l'amiante reprennent le boulot, à Asbestos.

1945 — Ottawa décide de rationner de nouveau la viande.

1944 — Le premier ministre britannique Winston Churchill révèle que les bombes volantes allemandes ont déjà fait plus de 2 700 morts. — Un incendie éclate dans la grande tente du cirque Ringling Bros. and Barnum and Bailey, à Hartford, Connecticut, et 159 personnes perdent la vie.

1936 — La Société des nations décide de lever les sanctions imposées à l'Italie pour avoir envahi l'Éthiopie.

1890 — Mlle Levere a l'honneur d'être la première Montréalaise à effectuer une ascension en ballon, à partir du parc Sohmer.

Drapeau gagne son point

par Jean CHARPENTIER

OTTAWA — C'est aujourd'hui qu'enfin, après un démarrage laborieux mais sûr, commencera véritablement la mise en oeuvre de l'exposition de Montréal.

En la personne de M. Lionel Chevrier, ministre de la Justice et actuellement premier ministre intérimaire, Ottawa fait former l'artillerie lourde pour annoncer aujourd'hui (6 juillet 1963) qu'elle est prête à ratifier définitivement le choix de l'île Ste-Hélène et de l'île Notre-Dame comme emplacement de l'exposition et à verser sa part des frais afférents à une telle entreprise.

«Les travaux auraient dû commencer cette semaine, a déclaré hier avec impatience le maire Drapeau à son arrivée à Ottawa. Il semble bien qu'ils pourront commencer tout de même aujourd'hui».

Obnubilé sans doute par la modeste envergure des contributions initiales de \$20 millions par Ottawa, 15 pour le Québec et 5 pour Montréal, le fédéral se montrait jusqu'ici peu enclin à

jongler avec les centaines de millions de dollars que suggère maintenant le projet.

Réalisant enfin l'envergure des opérations, Ottawa s'est enfin résolue à voir les choses en face, et c'est ce qu'annoncerait aujourd'hui M. Chevrier, après en avoir discuté hier soir au conseil des ministres.

A mesure que progressaient hier les pourparlers entre Montréal et Ottawa, on sentait que de part et d'autre et surtout de la part d'Ottawa, on prenait enfin conscience des véritables dimensions du projet. Car, contrairement à ce qu'on pouvait croire, le ton des entretiens demeura tout à fait cordial: c'est la difficulté du problème et non celle des interlocuteurs qui a fait se prolonger la discussion une partie de la nuit.

Peut-être enfin fut-ce la détermination du maire Drapeau à ne pas quitter Ottawa sans une réponse définitive qui fit que la question sera tranchée aujourd'hui.

Hier après-midi, il ne fut question que de la protection des eaux navigables. A cet effet, Ottawa réclamait, comme on sait, des garanties maxima, tandis que Montréal ne voulait offrir que le minimum, à savoir: estacade permanente contre escatade amovible.

Où, pour employer les termes du maire Drapeau: «Nous leur offrons une Ford et ils insistent sur une Cadillac».

L'intransigence d'Ottawa à cet égard se fondait, semble-t-il, sur celle d'un de ses ingénieurs, qui s'oppose irrédiblement à l'emplacement de l'île Ste-Hélène.

Cependant, l'entrée en scène de M. Chevrier, qui incarne à la fois les intérêts politiques et financiers du gouvernement, semble mettre un point final à ces tergiversations techniques.

Etude détaillée

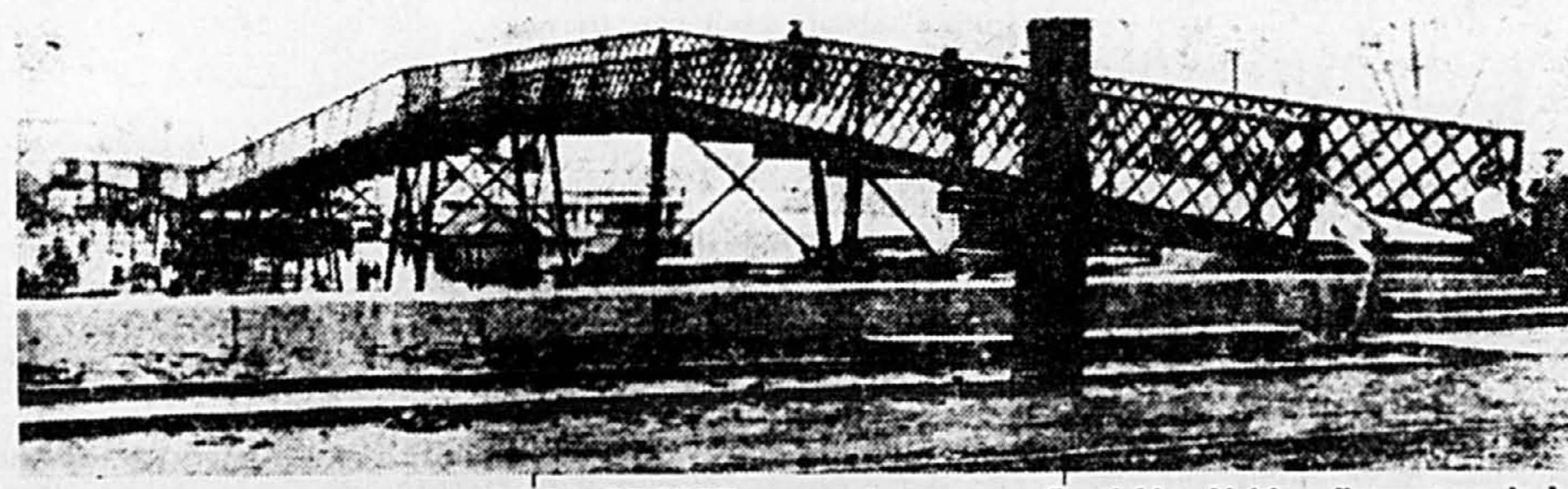
(PC) - MM. Deschatelets, Favreau, Drapeau et Saulnier ont consacré les quatre heures de discussions de la rencontre d'hier après-midi à analyser les conclusions des rapports préparés par les firmes spécialisées qui, à la demande de Montréal, ont étudié l'effet que pouvait avoir sur le mouvement de l'eau et des glaces le remblayage du fleuve St-Laurent, à la hauteur de l'île Ste-Hélène.

Plus tôt dans la journée, le ministre des Travaux publics avait répété aux Communes que la création de l'île Notre-Dame ne devait d'aucune façon venir en contradiction avec la Loi de protection des eaux navigables (Navigable Water Act). Il a également précisé, et c'était la première fois qu'on en faisait officiellement mention, que les ingénieurs du gouvernement fédéral «insistaient sur certaines réserves».

ACTIVITÉS

LA PRESSE à Anjou

Bibliothèque municipale d'Anjou — Dans le cadre de ses soirées d'animation, la bibliothèque rend hommage à LA PRESSE, en l'invitant à y exposer une collection de caricatures et de premières pages. Dernière journée aujourd'hui.



Dans son édition du 6 juillet 1907, LA PRESSE annonçait avec une fierté bien légitime l'ouverture de la passerelle dont LA PRESSE préconisait la construction, pour relier le quai Victoria au nord de la rue des Commissaires (aujourd'hui, rue de la Commune), au-dessus des routes et des voies ferrées. On notera que deux ans plus tôt pour jour, donc le 6 juillet 1905, LA PRESSE divulguait en primeur et en manchette les plans de construction de la passerelle, dont le coût était alors évalué à \$11 000.



Des soldats boliviens patrouillent les rues de La Paz paralysée par la grève générale déclenchée par la centrale ouvrière du pays.

CINQ JOURS APRÈS UN PUTSCH RATÉ

Une grève générale ébranle le fragile gouvernement bolivien

d'après AFP, Reuter, UPI, APP

Cinq jours après la tentative de coup d'Etat de droite contre le président Hernan Siles Suazo, la puissante Confédération ouvrière bolivienne (COB) a déclenché hier une grève générale d'une durée illimitée qui met en lumière la fragilité du gouvernement démocratique établi en octobre 1982 dans ce petit pays d'Amérique du Sud après dix-huit ans de régime militaire.

La grève, déclarée «insurrectionnelle» par les autorités gouvernementales, doit toucher la plupart des secteurs d'activité. Seuls les services hospitaliers d'urgence, les centrales électriques et hydrauliques ainsi que la presse écrite et audio-visuelle, à quelques exceptions près, ne seront pas paralysés.

La COB, à prédominance com-

muniste, accuse le gouvernement de n'avoir pas respecté les clauses d'un accord avec elle le 30 mai dernier. Il s'agissait de mettre fin aux pénuries alimentaires et de stabiliser les prix des produits de première nécessité afin de protéger les travailleurs contre les effets de l'inflation, dont le taux annuel se situe actuellement à 1 041 p. cent. La COB demande une hausse immédiate de 130 p. cent des salaires.

Avant la conclusion de l'accord avec la COB, le gouvernement - coalition de démocrates-chrétiens, de communistes orthodoxes et de sociaux-démocrates - avait réalisé un coup d'éclat en suspendant le remboursement de sa dette extérieure, qui s'élève à \$4,3 milliards US.

La rupture avec le Fonds monétaire international (FMI) sou-

haitée par la COB n'a toutefois pas été consommée par le président Siles Suazo, décidé à poursuivre les discussions sur la renégociation de la dette. Le gouvernement a dévalué le peso et a rejeté la demande de la COB de réduire de 30 000 à 7 000 les effectifs de l'armée, auteur de 190 coups d'Etat en un siècle.

Cette attitude modérée du gouvernement a relancé la méfiance latente des syndicats à son endroit. «Je suis un ennemi politique de Siles», avait déclaré en novembre dernier le leader syndical Juan Lechin Oquenda, considéré comme l'homme fort du pays. Agé de 70 ans, il est depuis 40 ans à la tête de la COB. Il a connu l'exil à de multiples reprises.

Initialement prévue pour lundi dernier, la grève en cours avait

été remplacée ce jour-là par une grande manifestation d'appui au gouvernement à la suite de la tentative de putsch organisée par la droite et les milieux liés au trafic de la cocaïne. Fort du soutien syndical, le gouvernement a aussitôt pris des mesures d'épuration qui ont frappé les militaires, les policiers et leurs alliés civils.

Le ministre de l'Information, M. Mario Rueda, a déclaré, peu avant le déclenchement de la grève, que le gouvernement était toujours «ouvert au dialogue». Selon le ministre des Finances, M. Oscar Bonifaz, la grève coûtera entre \$15 et \$17 millions à la Bolivie.

Ce pays pauvre, qui compte environ cinq millions d'habitants, tire l'essentiel de ses revenus - évalués à \$800 millions US par an - des ventes d'étain et de gaz naturel.

Suspense au Pakistan: des Sikhs menacent de faire sauter un avion indien détourné

d'après Reuter, AP, AFP, UPI

Le suspense se poursuivait tard la nuit dernière à Lahore, au Pakistan, où s'est posé un Airbus-300 des Indian Airlines avec 264 personnes à bord, détourné - selon l'agence Press Trust of India (PTI) - par un «commando suicide de terroristes sikhs» qui exigent notamment la libération de militants sikhs détenus dans les prisons de l'Etat indien du Pendjab.

L'avion a été détourné alors qu'il allait atterrir à New Delhi en provenance de Srinagar, capitale de l'Etat indien de Jammu et Cachemire. Les pirates seraient entre six et neuf, armés d'explosifs et de couteaux. Ils ont menacé de faire sauter l'appareil, à bord duquel se trouvent 34 enfants, si le gouvernement indien ne donnait pas suite à leur ultimatum dans les délais fixés. Ils demandent:

la libération de 22 sikhs, dont Harmandar Singh Sandho, secrétaire général de la Fédération panindienne des étudiants sikhs;

le versement de \$25 millions US pour compenser les dégâts causés par les forces armées indiennes lors de l'attaque, le 6 juin dernier, contre le Temple d'Or d'Amritsar, ville sainte des sikhs dans l'Etat du Pendjab;

la diffusion sur le réseau de la télévision indienne de la liste complète des sikhs arrêtés durant les récents troubles au Pendjab, où les sikhs (majoritaires dans cet Etat) réclament plus d'autonomie politique et religieuse.

Selon la télévision d'Etat du Pakistan, les pirates auraient déclaré: «Nous sommes prêts à tuer ou à périr.»

Lorsque l'Airbus-300, qui a un équipage de neuf hommes, est entré dans l'espace aérien pakista-



nais, les pirates ont demandé l'autorisation d'atterrir à Lahore, en menaçant de faire sauter l'appareil s'ils n'obtenaient pas satisfaction. L'autorisation leur a d'abord été refusée, mais l'avion

a finalement pu se poser après que le pilote eut annoncé qu'il n'avait presque plus de carburant.

Contrairement à des informations diffusées antérieurement, les autorités de l'aéroport de Lahore ont déclaré qu'aucun des passagers n'a pu quitter l'appareil. Selon l'agence PTI, deux passagers auraient été blessés, l'un par balle, l'autre par un coup de couteau. Des négociations ont commencé par l'intermédiaire de la radio de la tour de contrôle de l'aéroport.

A Rawalpindi, le cabinet du chef de l'Etat pakistanais, le général Mohammed Zia Ul-Haq, s'est réuni. Selon des journalistes pakistanais, l'ambassadeur de l'Inde au Pakistan, M. K. D. Sharma, aurait affirmé: «Mon premier devoir est d'assurer la sécurité des passagers.»

Des sources pakistanaises ont

démenti des informations d'origine indienne selon lesquelles les pirates avaient déployé à l'aéroport de Lahore des banderoles réclamant la création d'un Etat sikh indépendant.

Ce détournement se situe dans le cadre non seulement de l'agitation menée par les sikhs du Pendjab, mais aussi des troubles qui ont éclaté au Cachemire, cette semaine, après le limogeage du premier ministre de cet Etat, Farooq Abdullah, par le chef du gouvernement indien, Mme Indira Gandhi.

Les soldats indiens qui gardent la frontière contestée avec le Pakistan ont été mis en état d'alerte pour empêcher des protestations violentes contre le renvoi d'Abdullah. Un couvre-feu indéfini a été imposé à Srinagar, la capitale du Cachemire. Des troupes ont été dépêchées pour renforcer les forces de sécurité déjà déployées dans la ville.

L'ambassadeur américain s'entretient avec Gromyko

MOSCOU. (AFP, PA, UPI)

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a reçu hier l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, M. Arthur Hartman, à la demande de ce dernier. L'entretien a duré environ une heure mais la teneur des discussions n'a pas été révélée, l'agence officielle Tass se contentant de dire que des sujets d'intérêt réciproque avaient été abordés.

L'entrevue intervient dans un climat de nette détérioration des relations américano-soviétiques, dont la dernière manifestation a été l'interpellation mercredi de deux diplomates américains. Elle suit également de moins de 24 heures l'arrivée à Moscou de l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Anatoly Dobrynine, qui était porteur d'un message du président Reagan aux autorités soviétiques.

En l'absence de toute pré-

sion, les observateurs tiennent pour vraisemblable que M. Hartman ait protesté contre le traitement infligé au conseiller politique Jon Purnell et au représentant consulaire George Glass, interpellés lorsqu'ils s'entretenaient avec des dissidents soviétiques, selon le département d'Etat. Les deux diplomates ont été retenus pendant près de deux heures par les autorités soviétiques.

M. Hartman lui-même a été interdit d'antenne mardi lorsqu'il voulut prononcer l'allocation télévisée d'usage à l'occasion de la fête nationale américaine.

Il est également possible que M. Hartman ait évoqué la possibilité de négocier la prévention de la militarisation de l'espace. Moscou a rejeté jusqu'à maintenant les conditions américaines à la tenue de tels pourparlers à Vienne en septembre.



L'armée libanaise s'emploie à démanteler les barricades pour ouvrir des points de passage entre les deux secteurs de Beyrouth.

Reagan vante la réussite de sa politique économique

d'après AFP, UPI, PA

Le président Reagan, en quête des suffrages ouvriers, a proclamé hier la réussite de sa politique économique qui, a-t-il dit, a assuré aux Etats-Unis «tout à la fois une économie forte, un chômage en baisse et une faible inflation». Il a dénoncé ce qu'il a appelé les «remèdes de charlatan» préconisés par les démocrates.

Au deuxième jour d'une tournée électorale qui l'avait vu mercredi dans l'Alabama chanter la gloire de l'Amérique phare de la liberté, le président a évoqué hier la confiance retrouvée dans l'économie des Etats-Unis, alors qu'il inaugurerait une nouvelle usine d'assemblage de General Motors près de Pontiac, au Michigan. Les leaders syndicaux étaient absents de la cérémonie, mais le président a reçu un accueil en-

thousiaste des travailleurs. M. Reagan a réaffirmé son credo dans les valeurs du capitalisme, soulignant qu'avec la liberté, l'apprentissage et le moteur du profit, il n'y a rien que les Américains ne puissent accomplir.

Le président s'adressait à un auditoire ouvrier traditionnellement démocrate et largement syndiqué, mais qui avait aussi largement voté pour lui en 1980 et sur lequel il compte pour être réélu à la Maison blanche en novembre prochain.

De son côté, Jesse Jackson, ignorant l'avertissement voilé donné la veille par le président, a réaffirmé son intention de se rendre en URSS pour tenter d'obtenir la libération du dissident Andreï Sakharov, si le gouvernement américain et les autorités soviétiques n'y mettent pas d'empêchement.

Retour à la normalité à Beyrouth avec la réouverture de l'aéroport

d'après AFP, Reuter, PA

Le quasi-isolement du Liban du monde extérieur depuis 150 jours devrait prendre fin aujourd'hui en principe avec la réouverture de l'aéroport international de Beyrouth. Cet événement, plus que le déploiement de l'armée libanaise dans le grand Beyrouth et le démantèlement de la ligne de démarcation, symbolisera aux yeux des Libanais un retour du pays vers la normalité.

Pour la première fois depuis le 6 février, les voyageurs ne se verront plus obligés, selon leur appartenance communautaire musulmane ou chrétienne, de se rendre à l'étranger via la Syrie ou Chypre. Pour la première fois aussi, la reprise de l'activité du port, prévue pour lundi, selon les autorités portuaires libanaises, et de l'aéroport permettront la remise sur pied de l'économie qui

a été mise à très rude épreuve avec la destruction de centaines d'usines, l'arrêt de la production et des échanges commerciaux, l'apparition d'une vague de chômage sans précédent et la hausse vertigineuse du coût de la vie.

Au lendemain du retour de la capitale à la légalité, Beyrouth et ses environs ont pris hier un visage plus civil avec la disparition des milices des rues et la fermeture des permanences militaires des zones résidentielles. Cependant, les barrages et autres ouvrages militaires érigés depuis des mois le long de la ligne de démarcation n'avaient pas encore été totalement démantelés hier soir. Mais les travaux de déblaiement devaient se poursuivre toute la nuit et l'ouverture de trois nouvelles voies de passage entre l'est et l'ouest de la capitale devrait avoir lieu ce matin.

Les arrestés se sont tués à Bey-

rout, qui connaissait un silence inhabituel pour la deuxième journée consécutive et ni les stations de radio ni les habitants n'ont fait état d'affrontements ou de bombardements. Le plan de sécurité élaboré par le gouvernement semblait respecté: quelques coups de feu tirés par des armes de petit calibre ont retenti, mais apparemment sans faire de victime.

En revanche, à Tripoli, dans le nord du pays, les affrontements entre milices pro et anti-syriennes se sont poursuivis hier pour la troisième journée consécutive, faisant de nouvelles victimes. Les combats, qui ont fait au moins 41 morts et 150 blessés, ont provoqué la fermeture du port, des écoles et de la plupart des magasins. La Croix-Rouge libanaise profitait des rares accès pour dégager les cadavres d'immeubles désertés dans la zone des combats.

DÉPÊCHES

GOLFE-ATTAQUE: un gros pétrolier japonais battant pavillon libérien, le *Primrose* (270 000 tonnes), a subi une attaque aérienne hier dans le golfe Persique, entre Qatar et les côtes iraniennes. Chargé de brut iranien, le navire avait quitté le port de Ras Tannurah (Arabie saoudite), mercredi. Tout semble indiquer qu'il a été la cible d'un raid iranien, bien que Téhéran n'ait pas confirmé l'attaque. La salle des moteurs a été légèrement endommagée. Par ailleurs, l'Iran a reconnu hier que son terminal pétrolier de l'île de Kharg avait été endommagé par une récente attaque aérienne irakienne.

EX-MINISTRE DROGUE: M. Umaru Dikko, ancien ministre nigérian des Transports, accusé de vol et de corruption par le nouveau régime militaire, a été retrouvé drogué, hier, dans une caisse étiquetée «bagage diplomatique», à l'aéroport de Stansfeld, près de Londres. Il avait été enlevé quelques heures plus tôt dans la capitale britannique. Un autre homme se trouvait avec lui dans la caisse. Un troisième était dans une autre caisse. Scotland Yard a précisé qu'aucun des trois hommes n'était mort.

ARGENTINE-PURGE: le président argentin, Raul Alfonsín, a procédé hier à une épuration au sein du haut commandement militaire de son pays: le chef d'état-major de l'armée, le général Jorge Arguendey, et deux autres généraux ont été mis à la retraite. Cette décision témoigne de l'autorité dont jouit le chef de l'Etat, qui a été récemment critiqué par les forces armées pour avoir réduit le budget de la Défense et poursuivi la campagne contre les militaires de l'ancien régime coupables de violations des droits de l'homme.

KENNEDY-ANTIRACISME: des enregistrements secrets rendus publics hier permettent d'entendre l'ex-président John F. Kennedy s'adresser courageusement aux maires, aux gouverneurs et aux congressistes pour qu'ils acceptent l'intégration raciale dans le Sud des Etats-Unis et appuient ses mesures en faveur des droits civils. Certains de ces documents sonores, réalisés il y a 21 ans, évoquent des entretiens dramatiques entre Kennedy et Martin Luther King fils, assassiné par un extrémiste.

FRANCE-PRESSE: le premier ministre français, Pierre Mauroy, a engagé hier devant l'Assemblée nationale la responsabilité de son gouvernement socialo-communiste sur le projet de loi contre la concentration de la presse. Il s'agit de contrer l'«obstruction» des députés de l'opposition. Cet engagement devrait entraîner le dépôt d'une motion de censure, qui sera sans doute battue par les ministériels, les socialistes détenant à eux seuls la majorité absolue des sièges.

HAÏTI: Hubert de Ronceray, ancien sous-secrétaire d'Etat haïtien à l'Education nationale et membre du comité exécutif de l'UNESCO, a été arrêté mercredi soir par la police à Port-au-Prince, a indiqué son épouse à l'AFP. On ignore pour l'instant les raisons de cette interpellation. Le délai légal de garde à vue en Haïti est de 48 heures. L'arrestation a été également annoncée à Paris par la Fédération mondiale des villes jumelées, dont M. de Ronceray est le représentant en Haïti.

vente mystère chez Simpsons

un jour
seulement
le samedi
7 juillet
à tous les
magasins Simpsons

Plusieurs articles fantastiques dans de nombreux rayons à tous les magasins Simpsons. Soldes saisonniers, tailles et coloris de séries interrompues, articles de fins de séries et de genre unique.

Pour achat en personne seulement, jusqu'à épuisement du stock.



Recherchez l'homme mystère. Il pourrait vous accorder un rabais supplémentaire de 10% à l'achat d'un article accompagné d'un ballon rouge.

Économisez
20% à 50%

sur une sélection de vêtements saisonniers, accessoires, articles pour le foyer et appareils de divertissement.

Recherchez les ballons rouges, signes d'aubaines fantastiques

**ÉCONOMIES
EN PLUS**

Vous pourrez garer votre auto au stationnement à l'arrière de Simpsons pour un maximum de 3 heures pour seulement 75¢ avec preuve d'achat, et faire toutes vos emplettes chez Simpsons le samedi 7 juillet.

Simpsons